

AVEC VOUS

Industrielle Alliance, Assurance et services financiers inc.

États financiers consolidés intermédiaires résumés
du deuxième trimestre 2022

Aux 30 juin 2022 et 2021



États financiers consolidés intermédiaires résumés (non audités)

- 3 États des résultats consolidés
- 4 États du résultat global consolidés
- 5 États de la situation financière consolidés
- 6 États des variations des capitaux propres consolidés
- 7 États des flux de trésorerie consolidés
- 8 Notes complémentaires aux états financiers consolidés intermédiaires résumés
 - 8 Note 1 Information générale
 - 8 Note 2 Modifications de méthodes comptables
 - 11 Note 3 Placements et produits de placement
 - 13 Note 4 Juste valeur des instruments financiers et des immeubles de placement
 - 20 Note 5 Gestion des risques associés aux instruments financiers
 - 22 Note 6 Instruments financiers dérivés
 - 24 Note 7 Actif net des fonds distincts
 - 24 Note 8 Débentures
 - 25 Note 9 Capital social
 - 26 Note 10 Cumul des autres éléments du résultat global
 - 27 Note 11 Gestion du capital
 - 27 Note 12 Impôts sur le résultat
 - 28 Note 13 Information sectorielle
 - 33 Note 14 Résultat de base par action ordinaire
 - 34 Note 15 Avantages postérieurs à l'emploi
 - 35 Note 16 Engagements
 - 35 Note 17 Événement postérieur à la date de clôture

États des résultats consolidés

(non audités, en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	Trimestres terminés les 30 juin		Périodes de six mois terminées les 30 juin	
	2022	2021	2022	2021
Produits				
Primes				
Primes brutes	3 338 \$	3 301 \$	7 130 \$	6 839 \$
Primes cédées	(268)	(240)	(504)	(455)
Primes nettes (note 13)	3 070	3 061	6 626	6 384
Produits de placement (note 3)				
Intérêts et autres produits tirés des placements	455	332	887	680
Variation de la juste valeur des placements	(3 878)	1 395	(8 312)	(2 508)
	(3 423)	1 727	(7 425)	(1 828)
Autres produits	490	486	997	953
	137	5 274	198	5 509
Prestations sur contrats et charges				
Prestations et règlements bruts sur contrats	1 849	1 617	3 815	4 227
Prestations et règlements cédés sur contrats	(185)	(160)	(380)	(331)
Transferts nets aux fonds distincts	547	845	1 786	1 256
Augmentation (diminution) du passif relatif aux contrats d'assurance	(3 344)	1 789	(7 613)	(2 031)
Augmentation (diminution) du passif relatif aux contrats d'investissement	(24)	7	(51)	(7)
Diminution (augmentation) de l'actif de réassurance	22	(72)	66	(18)
	(1 135)	4 026	(2 377)	3 096
Commissions	538	518	1 151	1 018
Frais généraux	437	376	882	767
Taxes sur primes et autres taxes	38	38	75	70
Charges financières	12	13	23	26
	(110)	4 971	(246)	4 977
Résultat avant impôts	247	303	444	532
Impôts sur le résultat (note 12)	26	67	63	124
Résultat net	221 \$	236 \$	381 \$	408 \$
Résultat net attribué aux contrats avec participation	(9)	(1)	(9)	(6)
Résultat net attribué aux actionnaires	230 \$	237 \$	390 \$	414 \$
Dividendes sur actions privilégiées (note 9)	5	5	11	11
Résultat net attribué à l'actionnaire ordinaire	225 \$	232 \$	379 \$	403 \$
Résultat de base par action ordinaire (en dollars) (note 14)	2,04 \$	2,14 \$	3,47 \$	3,71 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés.

États du résultat global consolidés

(non audités, en millions de dollars canadiens)	Trimestres terminés les 30 juin		Périodes de six mois terminées les 30 juin	
	2022	2021	2022	2021
Résultat net	221 \$	236 \$	381 \$	408 \$
Autres éléments du résultat global, nets d'impôts				
Éléments susceptibles d'être reclassés ultérieurement dans le résultat net :				
Actifs financiers disponibles à la vente				
Profits (pertes) latents sur les actifs financiers disponibles à la vente	(145)	20	(334)	(27)
Reclassement des pertes (profits) sur les actifs financiers disponibles à la vente inclus dans le résultat net	(9)	(7)	(16)	(14)
	(154)	13	(350)	(41)
Couverture d'investissements nets				
Profits (pertes) latents résultant de la conversion des établissements étrangers	58	(21)	38	(42)
Couverture d'investissements nets dans des établissements étrangers	(57)	19	(43)	37
	1	(2)	(5)	(5)
Couverture de flux de trésorerie				
Profits (pertes) latents sur les couvertures de flux de trésorerie	1	—	1	—
Éléments qui ne seront pas reclassés ultérieurement dans le résultat net :				
Réévaluation relative aux avantages postérieurs à l'emploi	16	40	88	154
Total des autres éléments du résultat global	(136)	51	(266)	108
Résultat global	85 \$	287 \$	115 \$	516 \$
Résultat global attribué aux contrats avec participation	(9)	(1)	(9)	(6)
Résultat global attribué aux actionnaires	94 \$	288 \$	124 \$	522 \$

Impôts sur le résultat inclus dans les autres éléments du résultat global

(non audités, en millions de dollars canadiens)	Trimestres terminés les 30 juin		Périodes de six mois terminées les 30 juin	
	2022	2021	2022	2021
Recouvrement (charge) d'impôts sur le résultat relatif à :				
Éléments susceptibles d'être reclassés ultérieurement dans le résultat net :				
Pertes (profits) latents sur les actifs financiers disponibles à la vente	50 \$	(7)\$	116 \$	9 \$
Reclassement des profits (pertes) sur les actifs financiers disponibles à la vente inclus dans le résultat net	4	2	6	5
Couverture d'investissements nets dans des établissements étrangers	10	(3)	7	(6)
	64	(8)	129	8
Éléments qui ne seront pas reclassés ultérieurement dans le résultat net :				
Réévaluation relative aux avantages postérieurs à l'emploi	(5)	(14)	(31)	(55)
Recouvrement (charge) d'impôts total sur le résultat inclus dans les autres éléments du résultat global	59 \$	(22)\$	98 \$	(47)\$

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés.

États de la situation financière consolidés

	Au 30 juin 2022	Au 31 décembre 2021
(en millions de dollars canadiens)	(non audités)	
Actif		
Placements (note 3)		
Trésorerie et placements à court terme	1 249 \$	1 467 \$
Obligations	25 866	32 254
Actions	3 717	3 769
Prêts hypothécaires et autres prêts	2 933	2 922
Instruments financiers dérivés (note 6)	738	917
Avances sur contrats	1 125	1 040
Autres placements	468	477
Immeubles de placement	1 870	1 870
	37 966	44 716
Autres éléments d'actif	3 687	3 319
Actif de réassurance	2 010	1 984
Immobilisations corporelles	341	353
Actif d'impôts différés	31	7
Immobilisations incorporelles	784	778
Goodwill	551	550
Actif total du fonds général	45 370	51 707
Actif net des fonds distincts (note 7)	35 625	39 577
Actif total	80 995 \$	91 284 \$
Passif		
Passif relatif aux contrats d'assurance	28 945 \$	36 540 \$
Passif relatif aux contrats d'investissement	544	577
Instruments financiers dérivés (note 6)	1 744	521
Autres éléments de passif	7 631	7 169
Passif d'impôts différés	217	316
Déventures	403	653
Passif total du fonds général	39 484	45 776
Passif relatif à l'actif net des fonds distincts (note 7)	35 625	39 577
Passif total	75 109 \$	85 353 \$
Capitaux propres		
Capital social	2 030 \$	2 180 \$
Résultats non distribués et cumul des autres éléments du résultat global	3 817	3 703
Comptes des contrats avec participation	39	48
	5 886	5 931
Passif et capitaux propres totaux	80 995 \$	91 284 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés.

États des flux de trésorerie consolidés

(non audités, en millions de dollars canadiens)	Périodes de six mois terminées les 30 juin	
	2022	2021
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles		
Résultat avant impôts	444 \$	532 \$
Charges financières	23	26
Impôts payés, nets des remboursements	(143)	(130)
Activités opérationnelles sans effet sur la trésorerie :		
Augmentation (diminution) du passif relatif aux contrats d'assurance	(7 626)	(2 030)
Augmentation (diminution) du passif relatif aux contrats d'investissement	(33)	(13)
Diminution (augmentation) de l'actif de réassurance	4	(94)
Pertes (profits) latents sur les placements	8 312	2 508
Provisions pour pertes	18	12
Amortissement des primes et des escomptes	4	15
Autres amortissements	142	123
Autres éléments sans effet sur la trésorerie	(47)	14
Activités opérationnelles ayant un effet sur la trésorerie :		
Ventes, échéances et remboursements liés aux placements	14 403	8 745
Achats liés aux placements	(15 374)	(10 130)
Pertes (profits) réalisés sur les placements	(22)	(15)
Autres éléments ayant un effet sur la trésorerie	155	410
Flux de trésorerie nets provenant des (affectés aux) activités opérationnelles	260	(27)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Ventes (achats) d'immobilisations corporelles et incorporelles	(48)	(29)
Flux de trésorerie nets provenant des (affectés aux) activités d'investissement	(48)	(29)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Émissions d'actions ordinaires (note 9)	100	—
Rachat d'actions privilégiées (note 9)	(250)	—
Rachat de débentures (note 8)	(250)	—
Remboursement d'obligations locatives ¹	(10)	(10)
Dividendes sur actions ordinaires	—	(250)
Dividendes sur actions privilégiées	(11)	(11)
Intérêts payés sur débentures	(10)	(10)
Intérêts payés sur obligations locatives	(2)	(2)
Flux de trésorerie nets provenant des (affectés aux) activités de financement	(433)	(283)
Gains (pertes) de conversion sur trésorerie	3	(2)
Augmentation (diminution) de la trésorerie et placements à court terme	(218)	(341)
Trésorerie et placements à court terme au début	1 467	1 593
Trésorerie et placements à court terme à la fin	1 249 \$	1 252 \$
Information supplémentaire :		
Trésorerie	745 \$	1 172 \$
Placements à court terme	504	80
Total de la trésorerie et placements à court terme	1 249 \$	1 252 \$

¹ Pour la période de six mois terminée le 30 juin 2022, les obligations locatives, présentées dans *Autres éléments de passif* aux états de la situation financière consolidés, comprennent un montant de 7 \$ (3 \$ pour la période de six mois terminée le 30 juin 2021) n'ayant pas d'effet sur la trésorerie, principalement attribuable à de nouvelles obligations.

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés.

Notes complémentaires aux états financiers consolidés intermédiaires résumés

Périodes de six mois terminées les 30 juin 2022 et 2021 (non audités) (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

1 › Information générale

L'Industrielle Alliance, Assurance et services financiers inc. est une société d'assurance de personnes constituée en vertu de la *Loi sur les sociétés par actions* du Québec, régie par la *Loi sur les assureurs* et relevant de l'Autorité des marchés financiers (AMF). L'Industrielle Alliance, Assurance et services financiers inc. et ses filiales (iA Assurance ou la société), une filiale en propriété exclusive de iA Société financière inc. (iA Société financière), offrent une gamme variée de produits d'assurance vie et maladie, d'épargne et de retraite, des fonds communs de placement, des valeurs mobilières, des prêts hypothécaires ainsi que des produits d'assurance auto et habitation, d'assurance crédit, d'assurance et de garanties de remplacement, de garanties prolongées et autres produits auxiliaires pour les services aux concessionnaires ainsi que d'autres produits et services financiers. Les produits et les services de la société sont offerts sur base individuelle et collective et s'étendent à l'ensemble du Canada ainsi qu'aux États-Unis.

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés (les états financiers) de la société sont établis sur la base des Normes internationales d'information financière (IFRS) conformément à la norme IAS 34 *Information financière intermédiaire*, publiée par l'International Accounting Standards Board (IASB). Les présents états financiers ne contiennent pas toute l'information requise dans un état financier annuel complet et doivent être lus conjointement avec les états financiers consolidés de l'exercice terminé le 31 décembre 2021. Les principales méthodes comptables utilisées pour établir les présents états financiers sont conformes à celles qui se trouvent dans les états financiers consolidés de l'exercice terminé le 31 décembre 2021, à l'exception des éléments mentionnés à la note 2.

La publication des présents états financiers a été autorisée par le conseil d'administration de la société le 28 juillet 2022.

2 › Modifications de méthodes comptables

Nouvelles méthodes comptables appliquées

Ces normes ou ces amendements s'appliquent aux états financiers ouverts à compter du 1^{er} janvier 2022.

Normes ou amendements	Description des normes ou des amendements et des incidences sur les états financiers de la société
IFRS 4 <i>Contrats d'assurance</i>	<p><i>Description</i> : Le 12 septembre 2016, l'IASB a publié un amendement à la norme IFRS 4 <i>Contrats d'assurance</i>, intitulé <i>Application de IFRS 9 Instruments financiers et de IFRS 4 Contrats d'assurance</i>. Cet amendement offre deux options aux entités qui appliquent la norme IFRS 4 :</p> <ul style="list-style-type: none"> l'approche du report, qui permet une exemption temporaire facultative de l'application de IFRS 9 jusqu'au 1^{er} janvier 2021 pour les entités dont l'activité prédominante consiste à émettre des contrats qui entrent dans le champ d'application de IFRS 4; l'approche par superposition, qui permet aux entités d'appliquer IFRS 9 en ajustant certains des effets de cette norme sur les actifs financiers désignés. Ces actifs désignés sont liés au passif relatif aux contrats d'assurance. <p>Le 25 juin 2020, l'IASB a publié un amendement à la norme IFRS 4 <i>Contrats d'assurance</i> afin de prolonger l'approche du report jusqu'au 1^{er} janvier 2023.</p> <p><i>Statut</i> : La société satisfait aux critères et a choisi l'approche du report, comme décrit à la section « Information relativement au report de l'application de IFRS 9 <i>Instruments financiers</i> » ci-dessous. La société appliquera IFRS 9 seulement aux états financiers ouverts à compter du 1^{er} janvier 2023.</p>
IAS 16 <i>Immobilisations corporelles</i>	<p><i>Description</i> : Le 14 mai 2020, l'IASB a publié un amendement à la norme IAS 16 <i>Immobilisations corporelles</i>. Cet amendement clarifie la comptabilisation du produit net de la vente d'éléments produits pendant la mise en état d'une immobilisation corporelle. Les dispositions de cet amendement s'appliquent rétrospectivement.</p> <p><i>Incidence</i> : Aucune incidence sur les états financiers de la société.</p>
IAS 37 <i>Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels</i>	<p><i>Description</i> : Le 14 mai 2020, l'IASB a publié un amendement à la norme IAS 37 <i>Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels</i>. Cet amendement clarifie le fait que, pour déterminer si un contrat est déficitaire, le coût d'exécution du contrat comprend les coûts directement liés au contrat et l'allocation des autres coûts qui sont directement liés à l'exécution du contrat. Les dispositions de cet amendement s'appliquent de manière rétrospective modifiée.</p> <p><i>Incidence</i> : Aucune incidence sur les états financiers de la société.</p>
IFRS 3 <i>Regroupements d'entreprises</i>	<p><i>Description</i> : Le 14 mai 2020, l'IASB a publié un amendement à la norme IFRS 3 <i>Regroupements d'entreprises</i>. Cet amendement modifie la référence au <i>Cadre conceptuel</i> et ajoute une exception à l'exigence pour une entité de référer au <i>Cadre conceptuel</i> pour déterminer ce qui constitue un actif ou un passif. L'exception spécifique que, pour certains types de passifs et passifs éventuels, une entité qui applique IFRS 3 devrait plutôt se référer à IAS 37 <i>Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels</i>. Les dispositions de cet amendement s'appliquent prospectivement.</p> <p><i>Incidence</i> : Aucune incidence sur les états financiers de la société.</p>
Améliorations annuelles des IFRS du cycle 2018-2020	<p><i>Description</i> : Le 14 mai 2020, l'IASB a publié les améliorations annuelles des IFRS du cycle 2018-2020. Les améliorations annuelles précisent des situations spécifiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> IFRS 1 <i>Première application des Normes internationales d'information financière</i> relativement au fait qu'une filiale qui devient un nouvel adoptant subséquemment à sa société mère est autorisée à évaluer les écarts de conversion cumulés en utilisant les montants présentés par sa société mère, en fonction de la date de transition de la société mère aux normes IFRS; IAS 41 <i>Agriculture</i> relativement au fait que l'entité ne doit plus exclure les flux de trésorerie destinés à financer les impôts aux fins de l'évaluation de la juste valeur des actifs biologiques à l'aide d'une technique d'actualisation pour assurer la cohérence avec les dispositions de IFRS 13 <i>Évaluation de la juste valeur</i>. <p>Les dispositions de IFRS 1 et IAS 41 s'appliquent prospectivement.</p> <p><i>Incidence</i> : Aucune incidence sur les états financiers de la société.</p>

Modifications de méthodes comptables à venir

Les normes ou les amendements sont présentés en fonction de leur date de publication sauf si une approche plus pertinente permet une meilleure information.

Normes ou amendements	Description des normes ou des amendements
IFRS 17 <i>Contrats d'assurance</i>	<p><i>Description</i> : Le 18 mai 2017, l'IASB a publié la norme IFRS 17, intitulée <i>Contrats d'assurance</i>, qui remplace les dispositions de la norme IFRS 4, intitulée <i>Contrats d'assurance</i>. La norme IFRS 17 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • a pour objectif de s'assurer que l'entité fournit des informations pertinentes et représentatives des contrats afin de permettre à l'utilisateur des états financiers d'être en mesure de juger de l'effet des contrats d'assurance sur les états de la situation financière, des résultats et des flux de trésorerie; • établit les principes de reconnaissance, d'évaluation, de présentation et de divulgation; • définit une méthode globale ainsi qu'une méthode selon les frais variables, applicables à tous les contrats d'assurance et de réassurance afin d'évaluer les passifs de contrats d'assurance; • définit une approche spécifique pour les contrats de 1 an et moins. <p>Les dispositions de la nouvelle norme IFRS 17 s'appliqueront de manière rétrospective à chaque groupe de contrats d'assurance et si, et seulement si, cela est impraticable, une entité pourra appliquer l'approche rétrospective modifiée ou l'approche de la juste valeur aux états financiers ouverts à compter du 1^{er} janvier 2021. L'adoption anticipée est permise si les normes IFRS 9 <i>Instruments financiers</i> et IFRS 15 <i>Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients</i> ont été appliquées préalablement.</p> <p>Le 25 juin 2020, l'IASB a publié un amendement à la norme IFRS 17 <i>Contrats d'assurance</i> qui vient préciser certains points et qui reporte la date d'application aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2023.</p> <p>Le 9 décembre 2021, l'IASB a publié un amendement à portée limitée aux dispositions transitoires pour une entité qui applique pour la première fois IFRS 17 <i>Contrats d'assurance</i> et IFRS 9 <i>Instruments financiers</i> simultanément afin d'améliorer l'utilité des informations comparatives au moment de l'application initiale.</p> <p>L'adoption de IFRS 17 aura une incidence sur la façon dont la société comptabilise ses contrats d'assurance, le moment de la constatation des revenus et la présentation de sa performance financière à l'état des résultats. Les primes ainsi que les prestations et les règlements sur contrats ne seront plus présentés à l'état des résultats. De nouveaux éléments seront présentés tels que <i>Produits d'assurance</i>, <i>Dépenses d'assurance</i> ainsi que <i>Produits (charges) financiers d'assurance</i>. Le produit d'assurance reflétera les services rendus durant la période. La présentation actuelle de l'état de la situation financière, selon laquelle les postes <i>Primes à recevoir</i>, <i>Comptes à recevoir des réassureurs</i> et <i>Commissions différées</i> sont inclus dans <i>Autres éléments d'actif</i>, et les postes <i>Primes non acquises</i>, <i>Sommes dues aux réassureurs</i> et <i>Autres passifs relatifs aux contrats d'assurance</i> sont présentés dans <i>Autres éléments de passif</i>, sera modifiée. Ces éléments seront désormais inclus, pour chaque portefeuille, dans <i>Actif relatif aux contrats d'assurance</i>, <i>Passif relatif aux contrats d'assurance</i>, <i>Actif de réassurance</i> ou <i>Passif de réassurance</i>.</p> <p>IFRS 17 introduit trois méthodes d'évaluation des contrats d'assurance : la méthode de la répartition des primes, la méthode des honoraires variables et la méthode du modèle général.</p> <p>La méthode du modèle général, qui sera majoritairement utilisée par la société, évalue les contrats d'assurance en se basant sur les estimations de la société des éléments suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • les flux de trésorerie d'exécution qui comprennent les estimations des flux de trésorerie futurs attendus, un ajustement pour refléter la valeur temps de l'argent et les risques financiers associés (taux d'actualisation), plus un ajustement au titre du risque non financier; • la marge sur services contractuels (MSC) qui représente le profit non acquis que la compagnie comptabilisera au fur et à mesure qu'elle fournira les services dans le futur. <p>Le taux d'actualisation utilisé pour ajuster les flux de trésorerie d'exécution doit être cohérent avec le cours du marché observé sur des marchés actifs et refléter les caractéristiques des flux de trésorerie et de liquidité des contrats d'assurance. Cette méthode d'évaluation est différente de la méthode canadienne axée sur le bilan (MCAB) utilisée en vertu de IFRS 4 <i>Contrats d'assurance</i>, qui reposait sur les actifs investis détenus par la société ainsi que sur sa stratégie de placement.</p> <p>La MSC est mesurée à la comptabilisation initiale des contrats d'assurance et est ensuite reconnue dans l'état des résultats au fur et à mesure que les services sont rendus par la société. Si un groupe de contrats est ou devient déficitaire, la société comptabilisera immédiatement la perte. IFRS 17 exige également que la société divulgue séparément les montants résultant de groupes de contrats qui devraient être déficitaires de ceux qui devraient être non déficitaires, en fonction de leurs portefeuilles respectifs. Les flux de trésorerie d'exécution seront mesurés à chaque date de clôture en utilisant les estimations actuelles des flux de trésorerie futurs, les taux d'actualisation actuels et les estimations actuelles de l'ajustement au titre du risque non financier.</p> <p>À la suite de son analyse, à la date de transition, la société appliquera les trois approches de transition disponibles en vertu de IFRS 17 : l'approche rétrospective complète, l'approche rétrospective modifiée et l'approche fondée sur la juste valeur. Pour la majorité des groupes de contrats, l'approche rétrospective complète est impraticable, puisque des informations raisonnables et justifiables pour appliquer cette approche ne sont pas disponibles sans coût ou effort induit. Par conséquent, l'approche fondée sur la juste valeur sera appliquée à la plupart des groupes de contrats, et l'approche rétrospective modifiée sera appliquée à certains groupes de contrats.</p> <p><i>Statut</i> : La société continue d'évaluer les incidences que cette norme aura sur ses états financiers relativement à l'évaluation, la présentation et à la divulgation des contrats d'assurance. Sur la base de son évaluation préliminaire, la société prévoit que l'application de IFRS 17 conjointement avec l'application de IFRS 9 aura un effet limité sur ses capitaux propres à la transition. La société surveille également activement tous les autres impacts potentiels grâce à sa gouvernance et à la structure mise en place pour l'implantation de la norme IFRS 17.</p>

IFRS 9 <i>Instruments financiers</i>	<p>La société a adopté l'amendement à IFRS 4 <i>Contrats d'assurance</i>, comme décrit à la section « Nouvelles méthodes comptables appliquées ». Conséquent, même si les dispositions de IFRS 9 étaient applicables aux états financiers ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018, la société appliquera ces dispositions simultanément à l'application de IFRS 17.</p> <p><i>Description</i> : Le 24 juillet 2014, l'IASB a publié la norme IFRS 9, intitulée <i>Instruments financiers</i>, qui remplace les dispositions de la norme IAS 39, intitulée <i>Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation</i>. La norme IFRS 9 :</p> <ul style="list-style-type: none"> exige que les actifs financiers soient évalués au coût amorti ou à la juste valeur en fonction du modèle économique que suit l'entité pour la gestion de ses actifs; modifie le mode de comptabilisation des passifs financiers évalués en utilisant l'option de la juste valeur; propose un nouveau modèle comptable relativement à la reconnaissance des pertes de crédit attendues. Ainsi, la société sera tenue de comptabiliser les pertes de crédit attendues à l'égard des actifs financiers en estimant à la date de clôture l'insuffisance attendue des flux de trésorerie; modifie la comptabilité de couverture, ce qui a pour objectif de présenter dans l'état financier l'effet des activités de gestion des risques. <p>Le 12 octobre 2017, l'IASB a publié un amendement à la norme IFRS 9 <i>Instruments financiers</i>. L'amendement, intitulé <i>Clause de remboursement anticipé prévoyant une compensation négative</i>, permet aux entités de mesurer au coût amorti des actifs financiers contenant une clause de paiement anticipé appelée « compensation négative ».</p> <p>Le 27 août 2020, l'IASB a publié un amendement à la norme IFRS 9 <i>Instruments financiers</i>. L'amendement, intitulé <i>Réforme des taux d'intérêt de référence – Phase 2</i>, clarifie, entre autres, les exigences liées aux actifs financiers, aux passifs financiers ainsi qu'aux dispositions particulières en matière de comptabilité de couverture lors du remplacement d'un taux d'intérêt de référence existant.</p> <p>Le 14 mai 2020, l'IASB a publié les améliorations annuelles des IFRS du cycle 2018-2020 qui contiennent une amélioration à IFRS 9 <i>Instruments financiers</i> relativement au fait que seuls les frais payés ou reçus entre l'entité et le prêteur, y compris les frais payés ou reçus par l'entité ou le prêteur au nom de l'autre partie, sont inclus dans le test des 10 pour cent pour déterminer si un passif financier doit être décomptabilisé.</p> <p>Les dispositions de la nouvelle norme IFRS 9 s'appliqueront de manière rétrospective. Cependant, conformément à l'amendement de IFRS 17 publié en décembre 2021, les entités appliquant pour la première fois IFRS 17 et IFRS 9 simultanément pourront appliquer la superposition de classement aux actifs financiers désignés en présentant les informations comparatives comme si les dispositions de IFRS 9 relatives à la classification et à l'évaluation avaient été appliquées. Les entités ne sont toutefois pas tenues d'appliquer les dispositions en matière de dépréciation de IFRS 9 pour la période comparative.</p> <p><i>Statut</i> : La société évalue actuellement l'incidence de cette norme sur ses états financiers, comme mentionné dans le <i>Statut</i> de la section « IFRS 17 <i>Contrats d'assurance</i> » ci-dessus.</p>
IAS 1 <i>Présentation des états financiers</i>	<p><i>Description</i> : Le 23 janvier 2020, l'IASB a publié un amendement à la norme IAS 1 <i>Présentation des états financiers</i>. Cet amendement concerne le classement des passifs en tant que passifs courants ou non courants et touche seulement la présentation des passifs dans l'état de la situation financière, et non le montant ou le calendrier de la comptabilisation d'un actif, d'un passif, d'un revenu ou d'une charge, ou les informations que les entités fournissent à leur sujet. Les dispositions de cet amendement s'appliqueront de manière rétrospective aux états financiers ouverts à compter du 1^{er} janvier 2022. L'adoption anticipée est permise. Le 15 juillet 2020, l'IASB a publié un amendement à la norme IAS 1 <i>Présentation des états financiers</i> qui reporte la date d'application aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2023.</p> <p>Le 12 février 2021, l'IASB a publié un amendement à la norme IAS 1 <i>Présentation des états financiers</i>. L'amendement, intitulé <i>Informations à fournir sur les méthodes comptables</i>, exige que les entités divulguent les informations significatives sur leurs méthodes comptables plutôt que leurs principales méthodes comptables. Les dispositions de cet amendement s'appliqueront de manière prospective aux états financiers ouverts à compter du 1^{er} janvier 2023. L'adoption anticipée est permise.</p> <p><i>Statut</i> : La société évalue actuellement l'incidence de ces amendements sur ses états financiers.</p>
IAS 8 <i>Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs</i>	<p><i>Description</i> : Le 12 février 2021, l'IASB a publié un amendement à la norme IAS 8 <i>Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs</i>. L'amendement, intitulé <i>Définition d'estimations comptables</i>, introduit une définition des estimations comptables et clarifie la distinction entre un changement d'estimation comptable et un changement de méthode comptable. Les dispositions de cet amendement s'appliqueront de manière prospective aux états financiers ouverts à compter du 1^{er} janvier 2023. L'adoption anticipée est permise.</p> <p><i>Statut</i> : La société évalue actuellement l'incidence de cet amendement sur ses états financiers.</p>
IAS 12 <i>Impôts sur le résultat</i>	<p><i>Description</i> : Le 7 mai 2021, l'IASB a publié un amendement à la norme IAS 12 <i>Impôts sur le résultat</i>. L'amendement, intitulé <i>Impôt différé lié aux actifs et aux passifs découlant d'une transaction unique</i>, clarifie la comptabilisation des impôts différés pour des transactions qui donnent lieu à des différences temporaires imposables et déductibles identiques lors de la comptabilisation initiale, comme dans le cas de contrats de location et des obligations relatives au démantèlement. Les dispositions de cet amendement s'appliqueront de manière rétrospective modifiée aux états financiers ouverts à compter du 1^{er} janvier 2023. L'adoption anticipée est permise.</p> <p><i>Statut</i> : La société évalue actuellement l'incidence de cet amendement sur ses états financiers.</p>

Information relativement au report de l'application de IFRS 9 *Instruments financiers*

La société applique la norme IFRS 4 *Contrats d'assurance* dans le cadre de ses activités. Cette norme a été amendée en 2016 afin de permettre aux entités qui appliquent IFRS 4 de différer l'application de IFRS 9 *Instruments financiers* à condition que le total du passif relatif aux activités d'assurance représente plus de 90 % des passifs totaux de l'entité. Ce calcul est effectué à la date de clôture qui précède le 1^{er} avril 2016, soit la date de calcul précisée dans la norme.

Pour ce calcul, la société a pris en compte principalement le passif relatif aux contrats d'assurance, le passif relatif aux contrats d'investissement, le passif relatif à l'actif net des fonds distincts ainsi que les débetures en date du 31 décembre 2015. Le passif relatif aux activités d'assurance sur les passifs totaux à ce moment était supérieur à 90 %.

La société a décidé de différer l'application de la norme IFRS 9 à la même date à laquelle entrera en vigueur la norme IFRS 17 *Contrats d'assurance*, qui inclut l'évaluation de ces derniers. Si la société avait appliqué la norme IFRS 9, cela n'aurait pas eu d'effet significatif sur le classement des actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net selon IAS 39 *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation* compte tenu du lien très étroit qui existe entre les placements et le passif relatif aux contrats d'assurance. Pour les actifs financiers classés comme prêts et créances, détenus jusqu'à l'échéance ou disponibles à la vente au 30 juin 2022, un montant de 539 \$ (746 \$ au 31 décembre 2021) n'aurait pas satisfait au test des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels selon IFRS 9. De plus, en ce qui concerne les prêts hypothécaires, la société n'aurait pas pu utiliser l'exemption de risque de crédit faible dans le calcul des pertes de crédit attendues.

3 › Placements et produits de placement

a) Valeur comptable et juste valeur

Au 30 juin 2022							
(en millions de dollars)	À la juste valeur par le biais du résultat net	Disponibles à la vente	Détenus jusqu'à l'échéance	Prêts et créances	Autres	Total	Juste valeur
Trésorerie et placements à court terme	404 \$	— \$	— \$	845 \$	— \$	1 249 \$	1 249 \$
Obligations							
Gouvernements	7 165	1 987	163	102	—	9 417	
Municipalités	800	165	—	38	—	1 003	
Sociétés et autres	10 779	1 753	—	2 914	—	15 446	
	18 744	3 905	163	3 054	—	25 866	25 566
Actions							
Ordinaires	2 176	53	—	—	—	2 229	
Privilégiées	246	217	—	—	—	463	
Indices boursiers	160	131	—	—	—	291	
Unités de fonds de placement	728	6	—	—	—	734	
	3 310	407	—	—	—	3 717	3 717
Prêts hypothécaires et autres prêts							
Prêts hypothécaires assurés							
Multirésidentiels	—	—	—	1 239	—	1 239	
Non résidentiels	—	—	—	3	—	3	
	—	—	—	1 242	—	1 242	
Prêts hypothécaires conventionnels							
Multirésidentiels	53	—	—	184	—	237	
Non résidentiels	29	—	—	244	—	273	
	82	—	—	428	—	510	
Autres prêts	—	—	—	1 181	—	1 181	
	82	—	—	2 851	—	2 933	2 912
Instruments financiers dérivés	738	—	—	—	—	738	738
Avances sur contrats	—	—	—	1 125	—	1 125	1 125
Autres placements	—	—	—	17	451	468	468
Immeubles de placement	—	—	—	—	1 870	1 870	1 902
Total des placements	23 278 \$	4 312 \$	163 \$	7 892 \$	2 321 \$	37 966 \$	37 677 \$

Au 31 décembre 2021

(en millions de dollars)	À la juste valeur par le biais du résultat net	Disponibles à la vente	Détenus jusqu'à l'échéance	Prêts et créances	Autres	Total	Juste valeur
Trésorerie et placements à court terme	199 \$	— \$	— \$	1 268 \$	— \$	1 467 \$	1 467 \$
Obligations							
Gouvernements	10 763	1 953	255	106	—	13 077	
Municipalités	1 129	182	—	39	—	1 350	
Sociétés et autres	13 037	2 021	—	2 769	—	17 827	
	24 929	4 156	255	2 914	—	32 254	32 518
Actions							
Ordinaires	2 118	54	—	—	—	2 172	
Privilégiées	236	342	—	—	—	578	
Indices boursiers	169	10	—	—	—	179	
Unités de fonds de placement	834	6	—	—	—	840	
	3 357	412	—	—	—	3 769	3 769
Prêts hypothécaires et autres prêts							
Prêts hypothécaires assurés							
Multirésidentiels	—	—	—	1 326	—	1 326	
Non résidentiels	—	—	—	3	—	3	
	—	—	—	1 329	—	1 329	
Prêts hypothécaires conventionnels							
Multirésidentiels	51	—	—	184	—	235	
Non résidentiels	38	—	—	264	—	302	
	89	—	—	448	—	537	
Autres prêts	—	—	—	1 056	—	1 056	
	89	—	—	2 833	—	2 922	2 991
Instrument financiers dérivés	917	—	—	—	—	917	917
Avances sur contrats	—	—	—	1 040	—	1 040	1 040
Autres placements	—	—	—	18	459	477	477
Immeubles de placement	—	—	—	—	1 870	1 870	1 901
Total des placements	29 491 \$	4 568 \$	255 \$	8 073 \$	2 329 \$	44 716 \$	45 080 \$

La majorité des obligations et des actions, désignées à la juste valeur par le biais du résultat net, constitue des actifs utilisés par la société pour appairer le passif relatif aux contrats d'assurance et le passif relatif aux contrats d'investissement. La variation de la juste valeur des actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net se reflète par conséquent dans le passif relatif aux contrats d'assurance et le passif relatif aux contrats d'investissement.

La catégorie *À la juste valeur par le biais du résultat net* inclut les titres détenus à des fins de transaction, principalement les instruments financiers dérivés et les placements à court terme ainsi que les titres désignés à la juste valeur par le biais du résultat net.

Les autres placements sont constitués de billets à recevoir ainsi que de placements dans des entreprises associées et des partenariats en coentreprise. Les billets à recevoir sont classés comme étant prêts et créances. Les placements dans des entreprises associées et des partenariats en coentreprise, comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence, sont présentés dans la colonne *Autres*.

La juste valeur des immeubles de placement comprend la valeur comptable des immeubles comptabilisés à la juste valeur ainsi que la juste valeur de la linéarisation des loyers qui est comptabilisée dans *Autres éléments d'actif*.

b) Placements dans des entreprises associées et des partenariats en coentreprise

La société détient des participations qui varient entre 25 % et 50 % au 30 juin 2022 et au 31 décembre 2021. La valeur comptable de ces placements au 30 juin 2022 est de 451 \$ (459 \$ au 31 décembre 2021). La quote-part du résultat net et du résultat global pour la période de six mois terminée le 30 juin 2022 est de 20 \$ (9 \$ pour la période de six mois terminée le 30 juin 2021).

c) Produits de placement

(en millions de dollars)	Trimestres terminés les 30 juin		Périodes de six mois terminées les 30 juin	
	2022	2021	2022	2021
Intérêts et autres produits tirés des placements				
Intérêts	309 \$	246 \$	575 \$	496 \$
Dividendes	83	27	157	72
Instruments financiers dérivés	(2)	3	(5)	6
Revenus locatifs	44	46	89	95
Profits (pertes) réalisés	13	9	22	15
Variation des provisions pour pertes	(10)	(2)	(18)	(12)
Autres	18	3	67	8
	455	332	887	680
Variation de la juste valeur des placements				
Obligations	(2 702)	914	(5 927)	(1 883)
Actions	(284)	120	(376)	205
Prêts hypothécaires et autres prêts	2	(1)	(2)	(3)
Instruments financiers dérivés	(886)	390	(2 004)	(797)
Immeubles de placement	(18)	(11)	(14)	(13)
Autres	10	(17)	11	(17)
	(3 878)	1 395	(8 312)	(2 508)
Total des produits de placement	(3 423)\$	1 727 \$	(7 425)\$	(1 828)\$

4 › Juste valeur des instruments financiers et des immeubles de placement

a) Méthodes et hypothèses utilisées pour l'estimation des justes valeurs

La juste valeur est la contrepartie qui serait reçue pour la vente d'un actif ou payée pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation. La direction exerce son jugement dans la détermination des données utilisées pour évaluer la juste valeur des actifs et des passifs financiers, particulièrement pour les instruments financiers classés au niveau 3. La juste valeur des différentes catégories d'instruments financiers et des immeubles de placement est déterminée comme décrit ci-dessous.

Actifs financiers

Placements à court terme – La valeur comptable de ces placements représente la juste valeur en raison de leur échéance à court terme.

Obligations – Les obligations sont évaluées selon les cours du marché observés sur des marchés actifs pour des actifs identiques ou similaires. Si les cours sur des marchés actifs ne sont pas disponibles, la juste valeur est estimée au moyen de méthodes d'évaluation courantes, telles qu'un modèle basé sur l'actualisation des flux monétaires prévus ou d'autres techniques similaires. Ces méthodes tiennent compte des données actuelles observables sur le marché pour des instruments financiers ayant un profil de risque similaire et des modalités comparables. Les données importantes utilisées dans ces modèles comprennent, entre autres, les courbes de taux, les risques de crédit, les écarts des émetteurs, l'évaluation de la volatilité et de la liquidité ainsi que d'autres données de référence publiées sur les marchés. Lorsque de telles données ne sont pas disponibles, la direction utilise alors ses meilleures estimations.

Actions – Les actions sont évaluées en fonction des cours du marché observés sur des marchés actifs. Si le cours sur les marchés actifs n'est pas disponible, la juste valeur est déterminée au moyen de modèles d'évaluation des titres de capitaux propres, lesquels prévoient des analyses de la juste valeur de l'actif net et d'autres techniques de comparaison avec des données de référence telles que des indices de marché. Les unités de fonds de placement sont évaluées selon la valeur de l'actif net publiée par le gestionnaire de chaque fonds.

Prêts hypothécaires et autres prêts – La juste valeur des prêts hypothécaires et autres prêts est estimée à l'aide de l'actualisation des flux de trésorerie aux taux d'intérêt qui prévalent actuellement sur le marché pour des prêts dont les caractéristiques relatives au risque de crédit et à la durée sont sensiblement les mêmes.

Instruments financiers dérivés – La juste valeur des instruments financiers dérivés est déterminée en fonction du type d'instrument financier dérivé. En ce qui a trait aux contrats à terme standardisés et aux options qui sont négociés à la bourse, leur juste valeur est déterminée en fonction de leur cours sur des marchés actifs. Les instruments financiers dérivés qui sont transigés de gré à gré sont évalués à l'aide de modèles d'évaluation tels que l'analyse des flux de trésorerie actualisés et d'autres techniques d'évaluation d'usage sur le marché. Ces évaluations sont basées sur des données observables sur le marché, dont les taux d'intérêt, les taux de change, les indices financiers, les différentiels de taux, le risque de crédit ainsi que la volatilité.

Parmi les instruments financiers dérivés, certains autres contrats dérivés font l'objet d'une restriction quant à la possibilité de les négocier. Dans une telle situation, une prime d'illiquidité basée sur des données non observables sur le marché est prise en compte dans l'évaluation de la juste valeur de ces instruments financiers dérivés. Même si ces données ne sont pas observables, elles sont basées sur des hypothèses jugées appropriées compte tenu des circonstances. Une fois la période de restriction terminée, les instruments sont évalués à l'aide de modèles d'évaluation standards basés sur des données observables sur le marché, comme décrit précédemment. L'utilisation, par la société, de données non observables est limitée à la période de restriction, et l'incidence sur la juste valeur des instruments financiers dérivés ne représente pas un montant important.

Avances sur contrats – Les avances sur contrats sont comptabilisées au coût amorti. Elles sont garanties et peuvent être remboursées à tout moment. Leur juste valeur correspond approximativement à leur valeur comptable compte tenu de la nature de ces éléments.

Autres placements – La juste valeur des autres placements est approximativement la même que leur valeur comptable compte tenu de la nature de ces éléments.

Autres éléments d'actif – La juste valeur des autres éléments d'actif financier est approximativement la même que leur valeur comptable compte tenu de la nature à court terme de ces éléments.

Immeubles de placement

La juste valeur des immeubles de placement est déterminée selon les différentes méthodes reconnues et conformes aux normes d'évaluation du secteur immobilier. Parmi ces méthodes, la technique du revenu demeure la plus utilisée puisqu'elle se base sur le comportement d'un investisseur en fonction des attentes de revenus générés par un immeuble de placement. Pour ce faire, l'actualisation des flux monétaires générés par l'immeuble de placement est préconisée puisqu'elle mesure la relation entre la valeur marchande et les revenus raisonnablement escomptés au cours d'un horizon d'investissement. Les flux monétaires attendus incluent les revenus contractuels et projetés ainsi que les charges opérationnelles propres à l'immeuble de placement. Ces flux tiennent aussi compte des taux d'intérêt, des taux de location et d'occupation établis en fonction d'études de marché, des produits locatifs attendus tirés des contrats de location en vigueur et des estimations relatives aux entrées de trésorerie futures, y compris les produits projetés tirés des contrats de location futurs et les estimations relatives aux entrées de trésorerie futures formulées en fonction des conjonctures actuelles de marché. Les taux de location futurs sont estimés en fonction de l'emplacement, du type et de la qualité actuelle de l'immeuble ainsi qu'en fonction des données du marché et des projections à la date de l'évaluation. Les justes valeurs sont comparées avec les informations du marché, y compris avec les transactions récentes visant des actifs comparables, afin de vérifier leur caractère raisonnable. L'utilisation optimale fait partie des méthodes d'évaluation possibles. L'usage le meilleur et le plus profitable d'un site fait partie intégrante du processus d'établissement de la juste valeur d'un immeuble de placement. Cet usage est celui qui, au moment de l'évaluation, confère à l'immeuble la juste valeur la plus élevée. Par conséquent, cet usage est déterminé en tenant compte de l'utilisation physique possible, légalement admissible, financièrement possible et réalisable à court terme en tenant compte de la demande et doit être lié aux probabilités de réalisation plutôt qu'aux simples possibilités de réalisation. Les évaluations sont effectuées à l'externe par des évaluateurs agréés indépendants sur une base annuelle ou par le personnel qualifié de la société trimestriellement.

Passifs financiers

Instruments financiers dérivés – La juste valeur des instruments financiers dérivés comptabilisés au passif est présentée à la note 6 « Instruments financiers dérivés » et correspond à la valeur comptable indiquée à la colonne de la juste valeur négative. La juste valeur est déterminée selon la méthode et les hypothèses présentées précédemment à la section « Actifs financiers ».

Autres éléments de passif – La juste valeur des autres éléments de passif, à l'exception des engagements afférents à des titres vendus à découvert, des passifs de titrisation et de la dette hypothécaire, est approximativement la même que la valeur comptable compte tenu de la nature à court terme de ces éléments.

Les engagements afférents à des titres vendus à découvert, classés comme détenus à des fins de transaction, sont évalués selon les cours de marché observés sur des marchés actifs pour des instruments financiers identiques ou similaires. Si les cours sur des marchés actifs ne sont pas disponibles, la juste valeur est estimée au moyen de méthodes d'évaluation courantes, telles qu'un modèle basé sur l'actualisation des flux monétaires prévus ou d'autres techniques similaires. Ces méthodes tiennent compte des données actuelles observables sur le marché pour des instruments financiers ayant un profil de risque similaire et des modalités comparables. Les données importantes utilisées dans ces modèles comprennent, entre autres, les courbes de taux, les risques de crédit, les écarts des émetteurs, l'évaluation de la volatilité et de la liquidité et les autres données de référence publiées sur les marchés.

La juste valeur des passifs de titrisation et de la dette hypothécaire est estimée à l'aide de l'actualisation des flux de trésorerie aux taux d'intérêt qui prévalent actuellement sur le marché pour de nouvelles dettes dont les modalités sont sensiblement les mêmes.

Au 31 décembre 2021, une dette hypothécaire ayant une juste valeur de 71 \$ était garantie par un immeuble de placement ayant une valeur comptable de 169 \$ et portait un intérêt de 3,143 %. Cette dette, qui venait à échéance le 1^{er} mai 2022, a été remboursée en totalité à cette date. La dépense d'intérêts hypothécaires est inférieure à 1 \$ (1 \$ pour la période de six mois terminée le 30 juin 2021).

Débitures – La juste valeur des débitures classées comme des passifs financiers au coût amorti est estimée à l'aide d'un modèle d'évaluation tenant compte d'instruments ayant sensiblement les mêmes conditions sur le marché. Cette juste valeur peut fluctuer en raison des taux d'intérêt et des risques de crédit associés à ces instruments.

b) Hiérarchie de la juste valeur

L'information à fournir concernant les instruments financiers et les immeubles de placement doit être présentée selon une hiérarchie qui reflète l'importance des données utilisées pour réaliser les évaluations des justes valeurs des actifs et des passifs financiers. La hiérarchie est établie afin de donner une priorité plus élevée aux cours du marché non ajustés observés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques et une priorité plus faible aux paramètres non observables sur le marché. Les trois niveaux de la hiérarchie des évaluations sont décrits comme suit :

- Niveau 1 – Évaluation de la juste valeur fondée sur les cours non ajustés observés sur des marchés actifs, pour des actifs ou des passifs identiques. Les actions cotées en Bourse, entre autres, sont classées au niveau 1.
- Niveau 2 – Évaluation de la juste valeur fondée sur des données autres que les cours de marché visés au niveau 1, qui sont observables sur le marché en ce qui a trait à l'actif ou au passif, directement ou indirectement. La majorité des obligations, les placements à court terme ainsi que certains instruments financiers dérivés sont classés au niveau 2.
- Niveau 3 – Évaluation de la juste valeur fondée sur des techniques d'évaluation qui ont recours en grande partie à des paramètres non observables sur le marché et qui tiennent compte des meilleures estimations de la direction. La plupart des placements privés sont classés au niveau 3.

Si un instrument financier classé au niveau 1 cesse de se transiger sur un marché actif, il est transféré au niveau 2. Si l'évaluation de sa juste valeur requiert une utilisation significative de paramètres non observables sur le marché, il est alors reclassé directement au niveau 3.

Actif

(en millions de dollars)	Au 30 juin 2022			Total
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	
Évaluations récurrentes de la juste valeur				
Trésorerie et placements à court terme				
Détenus à des fins de transaction	— \$	404 \$	— \$	404 \$
Obligations				
Désignées à la juste valeur par le biais du résultat net				
Gouvernements	292	6 873	—	7 165
Municipalités	—	800	—	800
Sociétés et autres	—	10 655	124	10 779
	292	18 328	124	18 744
Disponibles à la vente				
Gouvernements	147	1 840	—	1 987
Municipalités	—	165	—	165
Sociétés et autres	—	1 753	—	1 753
	147	3 758	—	3 905
	439	22 086	124	22 649
Actions				
Désignées à la juste valeur par le biais du résultat net	1 299	101	1 910	3 310
Disponibles à la vente	150	217	40	407
	1 449	318	1 950	3 717
Prêts hypothécaires et autres prêts				
Désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	—	82	—	82
Instruments financiers dérivés				
Détenus à des fins de transaction	50	687	1	738
Immeubles de placement				
	—	—	1 870	1 870
Placements du fonds général comptabilisés à la juste valeur				
	1 938	23 577	3 945	29 460
Instruments financiers et immeubles de placement des fonds distincts				
	27 619	7 246	646	35 511
Total des actifs comptabilisés à la juste valeur	29 557 \$	30 823 \$	4 591 \$	64 971 \$

(en millions de dollars)	Au 31 décembre 2021			Total
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	
Évaluations récurrentes de la juste valeur				
Trésorerie et placements à court terme				
Détenus à des fins de transaction	— \$	199 \$	— \$	199 \$
Obligations				
Désignées à la juste valeur par le biais du résultat net				
Gouvernements	348	10 415	—	10 763
Municipalités	—	1 129	—	1 129
Sociétés et autres	—	12 879	158	13 037
	348	24 423	158	24 929
Disponibles à la vente				
Gouvernements	165	1 788	—	1 953
Municipalités	—	182	—	182
Sociétés et autres	—	2 021	—	2 021
	165	3 991	—	4 156
	513	28 414	158	29 085
Actions				
Désignées à la juste valeur par le biais du résultat net	1 499	70	1 788	3 357
Disponibles à la vente	28	342	42	412
	1 527	412	1 830	3 769
Prêts hypothécaires et autres prêts				
Désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	—	89	—	89
Instruments financiers dérivés				
Détenus à des fins de transaction	196	718	3	917
Immeubles de placement				
	—	—	1 870	1 870
Placements du fonds général comptabilisés à la juste valeur				
	2 236	29 832	3 861	35 929
Instruments financiers et immeubles de placement des fonds distincts				
	30 710	8 054	508	39 272
Total des actifs comptabilisés à la juste valeur				
	32 946 \$	37 886 \$	4 369 \$	75 201 \$

Il n'y a eu aucun transfert du niveau 1 au niveau 2 au cours de la période de six mois terminée le 30 juin 2022 (aucun pour l'exercice terminé le 31 décembre 2021).

Il n'y a eu aucun transfert du niveau 2 au niveau 1 au cours de la période de six mois terminée le 30 juin 2022 (aucun pour l'exercice terminé le 31 décembre 2021).

Les transferts du niveau 1 au niveau 3 au cours de la période de six mois terminée le 30 juin 2022 s'élèvent à 2 \$ (aucun pour l'exercice terminé le 31 décembre 2021). Ces transferts proviennent des instruments financiers des fonds distincts. La juste valeur de ces instruments est évaluée au cours de marché obtenu par l'entremise de courtiers. Toutefois, le prix de ces instruments financiers est resté inchangé depuis plus de 30 jours, ce qui, selon la politique interne de la société, donne lieu à un transfert.

Les transferts du niveau 2 au niveau 3 au cours de la période de six mois terminée le 30 juin 2022 s'élèvent à 15 \$ (28 \$ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2021). Les transferts de la période terminée le 30 juin 2022 proviennent des instruments financiers des fonds distincts. La juste valeur de ces instruments est évaluée au cours de marché obtenu par l'entremise de courtiers. Toutefois, le prix de ces instruments financiers est resté inchangé depuis plus de 30 jours, ce qui, selon la politique interne de la société, donne lieu à un transfert. Les transferts de l'exercice terminé le 31 décembre 2021 provenaient des obligations désignées à la juste valeur par le biais du résultat net. Pour certaines de ces obligations, la juste valeur était évaluée au cours de marché obtenu par l'entremise de courtiers qui évaluaient la juste valeur de ces instruments financiers. Toutefois, le prix de ces obligations était resté inchangé depuis plus de 30 jours, ce qui, selon la politique interne de la société, a donné lieu à un transfert. Les obligations restantes étaient évaluées en utilisant des données non observables sur le marché.

Les transferts du niveau 3 au niveau 2 au cours de la période de six mois terminée le 30 juin 2022 s'élèvent à 8 \$ (2 \$ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2021). Ces transferts proviennent des obligations désignées à la juste valeur par le biais du résultat net. La juste valeur de ces obligations est évaluée au cours de marché obtenu par l'entremise de courtiers qui évaluent la juste valeur de ces instruments financiers. Au 30 juin 2022 et au 31 décembre 2021, la valeur de ces obligations provient d'un prix obtenu depuis moins de 30 jours.

Il n'y a eu aucun transfert du niveau 3 au niveau 1 au cours de la période de six mois terminée le 30 juin 2022 (aucun pour l'exercice terminé le 31 décembre 2021).

La société présente les transferts entre les niveaux hiérarchiques à la juste valeur établie à la fin du trimestre au cours duquel le transfert s'est produit.

La société utilise des données non observables lors de l'évaluation des obligations et des actions classées au niveau 3. En ce qui concerne les obligations, les données non observables correspondent principalement aux primes de risque de crédit et de liquidité, qui varient entre 1,24 % et 3,26 % au 30 juin 2022 (1,06 % et 2,72 % au 31 décembre 2021). Les actions classées au niveau 3 sont principalement évaluées en fonction d'information disponible dans les états financiers des sociétés qui utilisent des modèles basés sur l'actualisation de flux monétaires ainsi que l'utilisation de multiples.

Les principales données non observables utilisées lors de l'évaluation des immeubles de placement au 30 juin 2022 sont le taux d'actualisation, qui se situe entre 5,00 % et 8,00 % (5,25 % et 8,00 % au 31 décembre 2021), et le taux de capitalisation final, qui se situe entre 4,25 % et 7,00 % (4,25 % et 7,00 % au 31 décembre 2021). Le taux d'actualisation se fonde sur l'activité du marché selon le type d'immeuble ainsi que la situation géographique et reflète le taux de rendement attendu sur les placements au cours des 10 prochaines années. Le taux de capitalisation final se fonde sur l'activité du marché selon le type d'immeuble ainsi que la situation géographique et reflète le taux de rendement attendu sur les placements pour la durée de vie restante après la période de 10 ans. Si tous les autres facteurs demeurent constants, une baisse (hausse) du taux d'actualisation et du taux de capitalisation final amènera une augmentation (diminution) de la juste valeur des immeubles de placement.

Considérant la nature non observable des principales données utilisées lors de l'évaluation des obligations, des actions et des immeubles de placement classés au niveau 3, la société n'évalue pas l'incidence que pourrait avoir l'utilisation d'autres hypothèses sur la juste valeur parce que les immeubles de placement ainsi que les obligations et les actions classées comme étant désignées à la juste valeur par le biais du résultat net appartiennent au passif relatif aux contrats d'assurance. Conséquemment, les variations de la juste valeur de ces actifs sont compensées par les variations du passif relatif aux contrats d'assurance en vertu de la MCAB. Même si d'autres hypothèses qui ont une incidence sur la juste valeur étaient utilisées, cela n'aurait aucun effet important sur les états financiers.

Le tableau suivant présente les actifs comptabilisés à la juste valeur et évalués selon les paramètres du niveau 3 :

Période de six mois terminée le 30 juin 2022								
(en millions de dollars)	Solde au 31 décembre 2021	Profits (pertes) réalisés et latents au résultat net	Profits (pertes) réalisés et latents aux autres éléments du résultat global	Achats	Ventes et règlements	Transferts au (du) niveau 3	Solde au 30 juin 2022	Total des profits (pertes) latents au résultat net sur les placements toujours détenus
Obligations								
Désignées à la juste valeur par le biais du résultat net	158 \$	(24)\$	— \$	— \$	(2)\$	(8)\$	124 \$	(24)\$
Actions								
Désignées à la juste valeur par le biais du résultat net	1 788	37	—	146	(61)	—	1 910	39
Disponibles à la vente	42	—	—	—	(2)	—	40	—
Instruments financiers dérivés								
Détenus à des fins de transaction	3	(2)	—	—	—	—	1	(2)
Immeubles de placement								
Placements du fonds général comptabilisés à la juste valeur	1 870	(14)	—	16	(2)	—	1 870	(14)
Instruments financiers et immeubles de placement des fonds distincts								
	508	2	—	127	(8)	17	646	2
Total	4 369 \$	(1)\$	— \$	289 \$	(75)\$	9 \$	4 591 \$	1 \$

Exercice terminé le 31 décembre 2021

(en millions de dollars)	Solde au 31 décembre 2020	Profits (pertes) réalisés et latents au résultat net	Profits (pertes) réalisés et latents aux autres éléments du résultat global	Achats	Ventes et règlements	Transferts au (du) niveau 3	Solde au 31 décembre 2021	Total des profits (pertes) latents au résultat net sur les placements toujours détenus
Obligations								
Désignées à la juste valeur par le biais du résultat net	140 \$	(8)\$	— \$	3 \$	(3)\$	26 \$	158 \$	(9)\$
Actions								
Désignées à la juste valeur par le biais du résultat net	1 444	204	—	365	(225)	—	1 788	189
Disponibles à la vente	43	—	(1)	5	(5)	—	42	—
Instruments financiers dérivés								
Détenus à des fins de transaction	3	1	—	—	(1)	—	3	2
Immeubles de placement	1 916	(24)	—	22	(44)	—	1 870	(24)
Placements du fonds général comptabilisés à la juste valeur	3 546	173	(1)	395	(278)	26	3 861	158
Instruments financiers et immeubles de placement des fonds distincts	264	32	—	228	(16)	—	508	31
Total	3 810 \$	205 \$	(1)\$	623 \$	(294)\$	26 \$	4 369 \$	189 \$

Pour la période de six mois terminée le 30 juin 2022, un montant de 9 \$ (18 \$ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2021) inscrit à titre d'*Achats* d'immeubles de placement correspond à des capitalisations aux *Immeubles de placement* et un montant de 7 \$ (4 \$ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2021) correspond à un transfert d'immobilisations corporelles aux *Immeubles de placement*. De plus, les *Ventes et règlements* des immeubles de placement n'incluent aucun transfert à titre d'immobilisations corporelles (aucun pour l'exercice terminé le 31 décembre 2021).

Les *Profits (pertes) réalisés et latents au résultat net* et le *Total des profits (pertes) latents au résultat net sur les placements toujours détenus* sont présentés dans *Produits de placement* à l'état des résultats, à l'exception de la valeur des actifs des fonds distincts, qui n'est pas présentée à l'état des résultats, mais qui est incluse dans l'évolution de l'actif net des fonds distincts à la note 7 « Actif net des fonds distincts ». Les *Profits (pertes) réalisés et latents aux autres éléments du résultat global* sont présentés à la note 10 « Cumul des autres éléments du résultat global » dans *Profits (pertes) latents*.

Juste valeur divulguée par voie de note

La société classe certains de ses instruments financiers comme étant détenus jusqu'à l'échéance ou comme étant prêts et créances. Ces instruments financiers sont comptabilisés au coût amorti et leur juste valeur est divulguée par voie de note. Le tableau suivant présente le niveau de hiérarchie de ces justes valeurs :

(en millions de dollars)	Au 30 juin 2022			Total
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	
Classés comme étant détenus jusqu'à l'échéance				
Obligations				
Gouvernements	— \$	160 \$	— \$	160 \$
Total des actifs classés comme étant détenus jusqu'à l'échéance	—	160	—	160
Classés comme étant prêts et créances				
Obligations				
Gouvernements	—	6	103	109
Municipalités	—	40	—	40
Sociétés et autres	—	169	2 439	2 608
	—	215	2 542	2 757
Prêts hypothécaires et autres prêts	—	2 830	—	2 830
Total des actifs classés comme étant prêts et créances	—	3 045	2 542	5 587
Total des actifs dont la juste valeur est divulguée par voie de note	— \$	3 205 \$	2 542 \$	5 747 \$

(en millions de dollars)	Au 31 décembre 2021			Total
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	
Classés comme étant détenus jusqu'à l'échéance				
Obligations				
Gouvernements	— \$	255 \$	— \$	255 \$
Total des actifs classés comme étant détenus jusqu'à l'échéance	—	255	—	255
Classés comme étant prêts et créances				
Obligations				
Gouvernements	—	7	130	137
Municipalités	—	50	—	50
Sociétés et autres	—	198	2 793	2 991
	—	255	2 923	3 178
Prêts hypothécaires et autres prêts	—	2 902	—	2 902
Total des actifs classés comme étant prêts et créances	—	3 157	2 923	6 080
Total des actifs dont la juste valeur est divulguée par voie de note	— \$	3 412 \$	2 923 \$	6 335 \$

Passifs financiers

Le tableau suivant présente les passifs financiers évalués à la juste valeur sur une base récurrente et ceux dont la juste valeur est indiquée dans une note, classés selon les niveaux de hiérarchie des évaluations :

(en millions de dollars)	Au 30 juin 2022			Total
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	
Évaluations récurrentes de la juste valeur				
Autres éléments de passif				
Détenus à des fins de transaction	93 \$	222 \$	— \$	315 \$
Instruments financiers dérivés				
Détenus à des fins de transaction	16	1 722	6	1 744
Total des passifs classés comme étant détenus à des fins de transaction	109	1 944	6	2 059
Classés au coût amorti				
Autres éléments de passif				
Passifs de titrisation	—	620	—	620
Débitures	—	398	—	398
Total des passifs classés au coût amorti	— \$	1 018 \$	— \$	1 018 \$

(en millions de dollars)	Au 31 décembre 2021			Total
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	
Évaluations récurrentes de la juste valeur				
Autres éléments de passif				
Détenus à des fins de transaction	94 \$	168 \$	— \$	262 \$
Instruments financiers dérivés				
Détenus à des fins de transaction	79	415	27	521
Total des passifs classés comme étant détenus à des fins de transaction	173	583	27	783
Classés au coût amorti				
Autres éléments de passif				
Passifs de titrisation	—	780	—	780
Dette hypothécaire	—	71	—	71
Débitures	—	666	—	666
Total des passifs classés au coût amorti	— \$	1 517 \$	— \$	1 517 \$

5 › Gestion des risques associés aux instruments financiers

a) Dépréciation des actifs financiers classés comme étant disponibles à la vente

Au cours de la période de six mois terminée le 30 juin 2022 et pour l'exercice terminé le 31 décembre 2021, la société n'a fait aucun reclassement des pertes latentes sur les actions classées comme étant disponibles à la vente de *Autres éléments du résultat global* à *Produits de placement* à l'état des résultats.

Comme les actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net sont appariés, les variations de la juste valeur, autres que celles liées au risque de crédit, sont directement prises en compte dans *Augmentation (diminution) du passif relatif aux contrats d'assurance*, ce qui permet d'éviter une disparité des traitements aux résultats. Seules les variations de la juste valeur liées aux événements de crédit touchant les flux monétaires pourraient avoir une incidence sur les résultats de la société.

Les pertes et les profits latents sur les actifs financiers classés comme étant disponibles à la vente et inclus dans *Cumul des autres éléments du résultat global* sont les suivants :

(en millions de dollars)	Au 30 juin 2022			Au 31 décembre 2021		
	Juste valeur	Pertes latentes	Profits latents	Juste valeur	Pertes latentes	Profits latents
Obligations						
Gouvernements	1 987 \$	(176)\$	16 \$	1 953 \$	(17)\$	55 \$
Municipalités	165	(11)	—	182	(1)	3
Sociétés et autres	1 753	(192)	5	2 021	(12)	31
	3 905	(379)	21	4 156	(30)	89
Actions	407	(42)	8	412	(2)	25
Total	4 312 \$	(421)\$	29 \$	4 568 \$	(32)\$	114 \$

b) Risque de crédit

Le risque de crédit correspond au risque pour la société de subir une perte financière si des contreparties ou des débiteurs ne respectent pas leurs engagements.

b) i) Indicateurs de qualité de crédit

Obligations par niveaux de qualité

(en millions de dollars)	Au 30 juin 2022	Au 31 décembre 2021
AAA	1 491 \$	1 617 \$
AA	9 760	13 417
A	9 183	10 808
BBB	5 147	6 119
BB et moins	285	293
Total	25 866 \$	32 254 \$

La société procède à une évaluation de la qualité des titres n'ayant pas fait l'objet d'une évaluation par une agence de cotation. Les obligations qui ont fait l'objet d'une évaluation interne représentent un montant de 2 151 \$ au 30 juin 2022 (2 123 \$ au 31 décembre 2021).

Prêts hypothécaires et autres prêts

(en millions de dollars)	Au 30 juin 2022	Au 31 décembre 2021
Prêts hypothécaires assurés	1 242 \$	1 329 \$
Prêts hypothécaires conventionnels	510	537
Autres prêts	1 181	1 056
Total	2 933 \$	2 922 \$

La qualité de crédit des prêts hypothécaires et autres prêts est évaluée à l'interne régulièrement lors de l'examen du portefeuille.

b) ii) Actifs financiers échus ou dépréciés

Obligations, prêts hypothécaires et autres prêts échus

Les obligations, les prêts hypothécaires et autres prêts sont considérés comme étant échus lorsque la contrepartie n'a pas effectué de paiement à la date d'échéance contractuelle. Tout prêt dont les termes d'encaissement présentent un retard de 90 jours et plus dans le cas des prêts hypothécaires et de 120 jours et plus dans le cas des autres prêts et qui ne fait pas l'objet d'une mesure déployée par la société pour soutenir sa clientèle ou qui est en voie de saisie constitue un prêt en défaut. Tout prêt en défaut qui n'est pas assuré et complètement garanti est habituellement déprécié.

Au 30 juin 2022					
(en millions de dollars)	Obligations classées comme étant détenues jusqu'à l'échéance	Obligations classées comme étant prêts et créances	Prêts hypothécaires classés comme étant prêts et créances	Autres prêts	Total
Valeurs brutes					
Non échus et non dépréciés	163 \$	3 018 \$	1 670 \$	1 161 \$	6 012 \$
Échus et non dépréciés					
30 – 89 jours de retard	—	—	—	42	42
90 – 119 jours de retard	—	—	—	6	6
120 jours et plus de retard	—	—	—	2	2
Dépréciés	—	44	—	—	44
Total des valeurs brutes	163 \$	3 062 \$	1 670 \$	1 211 \$	6 106 \$
Provisions spécifiques pour pertes	—	8	—	—	8
	163	3 054	1 670	1 211	6 098
Provisions collectives pour pertes	—	—	—	30	30
Total des valeurs nettes	163 \$	3 054 \$	1 670 \$	1 181 \$	6 068 \$

Au 31 décembre 2021					
(en millions de dollars)	Obligations classées comme étant détenues jusqu'à l'échéance	Obligations classées comme étant prêts et créances	Prêts hypothécaires classés comme étant prêts et créances	Autres prêts	Total
Valeurs brutes					
Non échus et non dépréciés	255 \$	2 897 \$	1 777 \$	1 040 \$	5 969 \$
Échus et non dépréciés					
30 – 89 jours de retard	—	—	—	37	37
90 – 119 jours de retard	—	—	—	5	5
120 jours et plus de retard	—	—	—	2	2
Dépréciés	—	23	—	—	23
Total des valeurs brutes	255 \$	2 920 \$	1 777 \$	1 084 \$	6 036 \$
Provisions spécifiques pour pertes	—	6	—	—	6
	255	2 914	1 777	1 084	6 030
Provisions collectives pour pertes	—	—	—	28	28
Total des valeurs nettes	255 \$	2 914 \$	1 777 \$	1 056 \$	6 002 \$

Biens saisis

Au cours de la période de six mois terminée le 30 juin 2022, la société n'a pris possession d'aucun immeuble qu'elle détenait en garantie de prêts hypothécaires (aucun pour l'exercice terminé le 31 décembre 2021). Les immeubles saisis qui sont toujours détenus en fin de période sont présentés à titre d'immeubles détenus à des fins de revente dans *Autres éléments d'actif*.

Provisions spécifiques pour pertes

(en millions de dollars)	Au 30 juin 2022	Au 31 décembre 2021
	Obligations classées comme étant prêts et créances	Obligations classées comme étant prêts et créances
Solde au début	6 \$	14 \$
Variation des provisions spécifiques pour pertes	2	(8)
Solde à la fin	8 \$	6 \$

Au cours de la période de six mois terminée le 30 juin 2022, les provisions spécifiques pour pertes n'ont subi aucune variation pour les obligations classées comme étant détenues jusqu'à l'échéance, les prêts hypothécaires classés comme étant prêts et créances et les autres prêts (aucune pour l'exercice terminé le 31 décembre 2021).

c) Réforme des taux d'intérêt de référence

Le 16 mai 2022, l'AMF a approuvé la décision de l'administrateur du taux Canadian Dollar Offered Rate (CDOR), Refinitiv Benchmark Services Limited, de mettre fin à la publication de ce taux à compter du 28 juin 2024. Pour le moment, aucune décision n'a été publiée quant au taux de référence alternatif qui sera utilisé en remplacement du CDOR. La société évalue actuellement les effets de cette décision sur les risques auxquels elle est exposée et sur l'évaluation des instruments financiers touchés par cette réforme.

6 › Instruments financiers dérivés

La société est un utilisateur final d'instruments financiers dérivés dans le cours normal de la gestion des risques de fluctuation des taux d'intérêt, des taux de change de devises et des justes valeurs des actifs investis. Les instruments financiers dérivés sont des contrats financiers dont la valeur est tirée des taux d'intérêt sous-jacents, des taux de change, d'autres instruments financiers ou d'indices.

Le montant nominal est le montant auquel le taux ou le prix est appliqué pour déterminer les montants à échanger périodiquement. Il ne représente cependant pas l'exposition directe au risque de crédit. Le risque de crédit maximal correspond au coût estimé de remplacement des instruments financiers dérivés ayant une valeur positive si une contrepartie manque à ses obligations. Le risque de crédit maximal des instruments financiers dérivés au 30 juin 2022 est de 722 \$ (914 \$ au 31 décembre 2021). À la date de clôture de chaque période, l'exposition de la société se limite au risque que l'autre partie à l'entente ne puisse honorer les conditions des contrats des instruments financiers dérivés.

Au 30 juin 2022						
(en millions de dollars)	Montant nominal			Total	Juste valeur	
	De moins de 1 an	De 1 an à 5 ans	De plus de 5 ans		Positive	Négative
Contrats d'indice de marché						
Contrats de swaps	748 \$	193 \$	84 \$	1 025 \$	13 \$	(32)\$
Contrats à terme standardisés	515	—	—	515	15	—
Options	1 409	—	—	1 409	43	(18)
Contrats de taux de change						
Contrats de swaps	137	204	5 109	5 450	74	(312)
Contrats à terme de gré à gré	4 862	362	—	5 224	20	(48)
Options	321	54	—	375	3	(3)
Contrats de taux d'intérêt						
Contrats de swaps	617	4 055	5 983	10 655	546	(766)
Contrats à terme standardisés	170	—	—	170	1	(1)
Contrats à terme de gré à gré	5 232	1 007	—	6 239	22	(558)
Options	9	—	—	9	—	—
Autres contrats dérivés	2	3	68	73	1	(6)
Total	14 022 \$	5 878 \$	11 244 \$	31 144 \$	738 \$	(1 744)\$

Au 31 décembre 2021						
(en millions de dollars)	Montant nominal			Total	Juste valeur	
	De moins de 1 an	De 1 an à 5 ans	De plus de 5 ans		Positive	Négative
Contrats d'indice de marché						
Contrats de swaps	914 \$	243 \$	95 \$	1 252 \$	21 \$	(3)\$
Contrats à terme standardisés	474	—	—	474	—	(8)
Options	4 756	—	—	4 756	231	(99)
Contrats de taux de change						
Contrats de swaps	64	358	4 531	4 953	106	(209)
Contrats à terme de gré à gré	3 036	1 199	—	4 235	35	(35)
Options	38	—	—	38	—	—
Contrats de taux d'intérêt						
Contrats de swaps	1 430	4 079	5 044	10 553	309	(107)
Contrats à terme de gré à gré	2 449	1 407	—	3 856	212	(33)
Autres contrats dérivés	3	5	233	241	3	(27)
Total	13 164 \$	7 291 \$	9 903 \$	30 358 \$	917 \$	(521)\$

(en millions de dollars)	Au 30 juin 2022		
	Montant nominal	Juste valeur	
		Positive	Négative
Instruments financiers dérivés non désignés en couverture comptable	28 541 \$	344 \$	(1 332)\$
Couverture d'un investissement net	1 832	—	(28)
Couverture de juste valeur			
Risque de taux d'intérêt	634	391	(384)
Risque de change	25	—	—
Couverture de flux de trésorerie			
Risque de change	112	3	—
Total des instruments financiers dérivés	31 144 \$	738 \$	(1 744)\$

(en millions de dollars)	Au 31 décembre 2021		
	Montant nominal	Juste valeur	
		Positive	Négative
Instruments financiers dérivés non désignés en couverture comptable	27 789 \$	903 \$	(504)\$
Couverture d'un investissement net	1 715	5	(15)
Couverture de juste valeur			
Risque de taux d'intérêt	712	5	(1)
Risque de change	27	1	(1)
Couverture de flux de trésorerie			
Risque de change	115	3	—
Total des instruments financiers dérivés	30 358 \$	917 \$	(521)\$

Instruments financiers dérivés incorporés

La société détient des actions privilégiées perpétuelles assorties d'une option de rachat qui donne à l'émetteur le droit de racheter les actions à un cours déterminé. Les normes comptables exigent que la valeur de l'option de rachat soit évaluée séparément de celle des actions privilégiées. La valeur de l'option de rachat des instruments financiers dérivés incorporés est déterminée par une évaluation qui repose principalement sur la volatilité, les cours observés sur des marchés et les caractéristiques des actions privilégiées sous-jacentes. Ces instruments financiers dérivés incorporés sont présentés dans *Autres contrats dérivés*.

Couverture d'un investissement net

Les contrats à terme de gré à gré, désignés comme éléments de couverture d'un investissement net dans un établissement étranger ayant une monnaie fonctionnelle différente de celle de la société, ont des échéances de moins de 1 an au 30 juin 2022 (moins de 1 an à 3 ans au 31 décembre 2021). La portion efficace de la variation de la juste valeur est comptabilisée dans *Autres éléments du résultat global*, tout comme l'écart de conversion de l'investissement net dans un établissement étranger. Pour les périodes de six mois terminées les 30 juin 2022 et 2021, la société n'a constaté aucune inefficacité de couverture.

Couverture de juste valeur

Couverture du risque de taux d'intérêt

La société utilise une relation de couverture afin de réduire son exposition au risque de taux d'intérêt sur des actifs financiers classés comme étant disponibles à la vente. La société utilise des contrats de swaps de taux d'intérêt qui ont des échéances allant de 1 an à 12 ans au 30 juin 2022 (de moins de 1 an à 13 ans au 31 décembre 2021).

La société utilise une relation de couverture afin de réduire son exposition au risque de taux d'intérêt sur des passifs financiers classés comme passifs financiers au coût amorti. La société utilise des contrats de swaps de taux d'intérêt qui ont des échéances de moins de 1 an à 6 ans au 30 juin 2022 (de moins de 1 an à 7 ans au 31 décembre 2021).

Pour la période de six mois terminée le 30 juin 2022, la société a constaté un gain de 2 \$ sur l'instrument de couverture (gain de 15 \$ pour la période de six mois terminée le 30 juin 2021) et une perte de 4 \$ sur l'élément couvert (perte de 17 \$ pour la période de six mois terminée le 30 juin 2021). Pour la période de six mois terminée le 30 juin 2022, la société a constaté une inefficacité de couverture de 2 \$ (2 \$ pour la période de six mois terminée le 30 juin 2021).

Couverture du risque de change

La société utilise une relation de couverture de juste valeur afin de gérer son exposition aux variations de risque de taux de change relativement à des actifs financiers classés comme étant disponibles à la vente. La société utilise des contrats de gré à gré qui ont des échéances de moins de 1 an au 30 juin 2022 (moins de 1 an au 31 décembre 2021). Pour les périodes de six mois terminées les 30 juin 2022 et 2021, la société n'a constaté aucune inefficacité de couverture.

Couverture de flux de trésorerie

La société utilise une relation de couverture de flux de trésorerie afin de gérer son exposition aux variations de risque de taux de change sur des actifs financiers en devises étrangères. La société utilise des contrats de swaps qui ont des échéances entre 2 ans et 7 ans au 30 juin 2022 (de moins de 1 an à 8 ans au 31 décembre 2021). Pour les périodes de six mois terminées les 30 juin 2022 et 2021, la société n'a constaté aucune inefficacité de couverture.

7 › Actif net des fonds distincts

(en millions de dollars)	Au 30 juin 2022	Au 31 décembre 2021
Actif		
Encaisse et placements à court terme	1 368 \$	1 448 \$
Obligations	6 414	6 794
Actions et fonds de placement	27 866	31 235
Prêts hypothécaires	55	42
Immeubles de placement	15	15
Instruments financiers dérivés	6	12
Autres éléments d'actif	630	450
	36 354	39 996
Passif		
Créditeurs et frais courus	728	419
Instruments financiers dérivés	1	—
	729	419
Actif net	35 625 \$	39 577 \$

Le tableau suivant présente l'évolution de l'actif net des fonds distincts :

(en millions de dollars)	Trimestres terminés les 30 juin		Périodes de six mois terminées les 30 juin	
	2022	2021	2022	2021
Solde au début	38 873 \$	33 449 \$	39 577 \$	32 815 \$
Plus :				
Sommes perçues des titulaires de contrats	1 561	1 951	3 978	4 064
Intérêts, dividendes et autres produits tirés des placements	317	105	467	212
Profits (pertes) nets réalisés	(329)	361	(284)	738
Augmentation (diminution) nette de la juste valeur	(3 592)	1 250	(5 549)	1 191
	36 830	37 116	38 189	39 020
Moins :				
Sommes versées aux titulaires de contrats	1 030	1 119	2 210	2 873
Frais d'exploitation	175	160	354	310
	1 205	1 279	2 564	3 183
Solde à la fin	35 625 \$	35 837 \$	35 625 \$	35 837 \$

8 › Débentures

En raison de la structure organisationnelle, les débentures émises et en circulation de la société sont garanties par iA Société financière.

Le 23 février 2022, iA Assurance a racheté la totalité de ses débentures subordonnées de 250 \$ échéant le 23 février 2027 et portant un intérêt de 2,64 % payable semestriellement jusqu'au 23 février 2022. Les débentures subordonnées ont été rachetées à leur valeur nominale majorée de l'intérêt couru et impayé, pour un déboursé totalisant 253 \$.

9 › Capital social

Le capital social émis par la société s'établit comme suit :

(en millions de dollars, sauf indication contraire)	Au 30 juin 2022		Au 31 décembre 2021	
	Nombre d'actions (en milliers)	Montant	Nombre d'actions (en milliers)	Montant
Actions ordinaires				
Solde au début	108 575	1 655 \$	108 575	1 655 \$
Actions émises	5 000	100	—	—
Solde à la fin	113 575	1 755	108 575	1 655
Actions privilégiées, catégorie A				
Solde au début	21 000	525	21 000	525
Actions rachetées – série G	(10 000)	(250)	—	—
Solde à la fin	11 000	275	21 000	525
Total du capital social		2 030 \$		2 180 \$

Actions ordinaires

Émission

Le 7 juin 2022, la société a émis 5 000 000 d'actions ordinaires pour un montant en espèces de 100 \$.

Actions privilégiées, catégorie A

En raison de la structure organisationnelle, les actions privilégiées émises et en circulation de la société sont garanties par iA Société financière.

Rachat

Le 30 juin 2022, la société a racheté chacune des 10 000 000 d'actions privilégiées de catégorie A – série G à un prix de 25 dollars par action pour un montant en espèces de 250 \$.

Dividendes

(en millions de dollars, sauf indication contraire)	Trimestres terminés les 30 juin				Périodes de six mois terminées les 30 juin			
	2022		2021		2022		2021	
	Total	Par action (en dollars)	Total	Par action (en dollars)	Total	Par action (en dollars)	Total	Par action (en dollars)
Actions ordinaires	— \$	— \$	— \$	— \$	— \$	— \$	250 \$	2,30 \$
Actions privilégiées								
Catégorie A – série B	1	0,29	1	0,29	3	0,58	3	0,58
Catégorie A – série G	2	0,23	2	0,23	4	0,47	4	0,47
Catégorie A – série I	2	0,30	2	0,30	4	0,60	4	0,60
	5		5		11		11	
Total	5 \$		5 \$		11 \$		261 \$	

Dividende déclaré et non reconnu sur actions ordinaires

Un dividende d'un montant de 150 \$ a été approuvé par le conseil d'administration de la société en date du 28 juillet 2022. Ce dividende n'a pas été comptabilisé comme un passif dans les présents états financiers. Ce dividende sera payé, en totalité ou en partie, au cours du troisième trimestre de 2022.

10 › Cumul des autres éléments du résultat global

(en millions de dollars)	Obligations	Actions	Écart de conversion	Couverture	Total
Solde au 31 décembre 2021	43 \$	19 \$	29 \$	(16)\$	75 \$
Profits (pertes) latents	(392)	(58)	—	—	(450)
Impôts sur profits (pertes) latents	99	17	—	—	116
Autres	—	—	38	(49)	(11)
Impôts sur autres	—	—	—	7	7
	(293)	(41)	38	(42)	(338)
Pertes (profits) réalisés	(20)	(2)	—	—	(22)
Impôts sur pertes (profits) réalisés	5	1	—	—	6
	(15)	(1)	—	—	(16)
Solde au 30 juin 2022	(265)	(23)	67	(58)	(279)
Solde au 31 décembre 2020	134	5	40	(29)	150
Profits (pertes) latents	(85)	19	—	—	(66)
Impôts sur profits (pertes) latents	21	(4)	—	—	17
Autres	—	—	(11)	15	4
Impôts sur autres	—	—	—	(2)	(2)
	(64)	15	(11)	13	(47)
Pertes (profits) réalisés	(36)	(1)	—	—	(37)
Impôts sur pertes (profits) réalisés	9	—	—	—	9
	(27)	(1)	—	—	(28)
Solde au 31 décembre 2021	43	19	29	(16)	75
Solde au 31 décembre 2020	134	5	40	(29)	150
Profits (pertes) latents	(60)	24	—	—	(36)
Impôts sur profits (pertes) latents	15	(6)	—	—	9
Autres	—	—	(42)	43	1
Impôts sur autres	—	—	—	(6)	(6)
	(45)	18	(42)	37	(32)
Pertes (profits) réalisés	(19)	—	—	—	(19)
Impôts sur pertes (profits) réalisés	5	—	—	—	5
	(14)	—	—	—	(14)
Solde au 30 juin 2021	75 \$	23 \$	(2)\$	8 \$	104 \$

11 › Gestion du capital

Exigences réglementaires et ratio de solvabilité

La société gère son capital conjointement avec celui de iA Société financière.

Les exigences relatives à la suffisance de capital de la société sont réglementées par la ligne directrice sur les exigences de suffisance du capital pour les assureurs de personnes (ESCAP).

En vertu de l'ESCAP, plusieurs éléments composent le ratio de solvabilité :

Les capitaux disponibles représentent le total des capitaux de catégorie 1 et de catégorie 2, moins les autres déductions prescrites par l'AMF.

Les capitaux de catégorie 1 comprennent les éléments de capitaux plus permanents, c'est-à-dire principalement les capitaux propres attribuables à l'actionnaire ordinaire et aux actions privilégiées. Le goodwill et les autres éléments d'immobilisations incorporelles sont notamment déduits de cette catégorie.

Les capitaux de catégorie 2 sont composés principalement de débiteures subordonnées.

L'attribution de l'avoir correspond à la valeur de certaines provisions pour écarts défavorables incluses dans le passif relatif aux contrats d'assurance.

Les dépôts admissibles correspondent à des montants relatifs à des ententes de réassurance non agréées déposés dans des instruments de garantie.

Le coussin de solvabilité global est déterminé en fonction de cinq catégories de risques, soit le risque de crédit, le risque de marché, le risque d'assurance, le risque relatif aux fonds distincts ainsi que le risque opérationnel. Ces composantes de risques sont calculées en utilisant diverses méthodes et tiennent compte des risques associés aux éléments d'actif et de passif qui figurent ou non à l'état de la situation financière. Le coussin de solvabilité global correspond à la somme des composantes de risques moins divers crédits (par exemple, pour la diversification entre les risques et pour les produits ajustables) multipliée par un coefficient de 1,05.

Le ratio ESCAP total est calculé en divisant la somme des capitaux disponibles, de l'attribution de l'avoir et des dépôts admissibles par le coussin de solvabilité global.

Selon la ligne directrice de l'AMF, la société doit se fixer, pour ses capitaux propres disponibles, un niveau cible qui excède les exigences minimales requises. La ligne directrice stipule également que la majeure partie des capitaux propres doit être de catégorie 1, ce qui permet d'absorber les pertes liées aux activités courantes.

Au 30 juin 2022, la société maintient un ratio qui satisfait aux exigences réglementaires.

(en millions de dollars, sauf indication contraire)	30 juin 2022	
Capitaux disponibles, attribution de l'avoir et dépôts admissibles	8 714 \$	
Coussin de solvabilité global	7 076 \$	
Ratio total	123 %	

Au 31 décembre 2021, le ratio de solvabilité était de 127 % et la société maintenait un ratio qui satisfaisait aux exigences réglementaires.

12 › Impôts sur le résultat

Le taux d'impôts effectif sur le résultat diffère du taux prévu par la loi au Canada en raison des facteurs suivants :

(en millions de dollars, sauf indication contraire)	Trimestres terminés les 30 juin		Périodes de six mois terminées les 30 juin					
	2022		2021		2022		2021	
Résultat avant impôts	247 \$		303 \$		444 \$		532 \$	
Charge d'impôts prévue par la loi au Canada	65	26 %	81	26 %	117	26 %	141	26 %
Augmentation (diminution) des impôts attribuables à :								
Écarts des taux d'imposition sur le résultat non assujetti à l'impôt du Canada	(2)	(1)%	(1)	— %	(4)	(1)%	(2)	— %
Produits de placement exonérés	(9)	(4)%	(17)	(6)%	(19)	(4)%	(24)	(5)%
Portion non déductible (non imposable) de la variation de la juste valeur des immeubles de placement	—	— %	(1)	— %	(1)	— %	1	— %
Ajustements des années précédentes	(30)	(12)%	6	2 %	(32)	(7)%	5	1 %
Variation des taux d'imposition	—	— %	(1)	— %	—	— %	1	— %
Autres	2	2 %	—	— %	2	— %	2	1 %
Charge (recouvrement) d'impôts et taux d'impôts effectif	26 \$	11 %	67 \$	22 %	63 \$	14 %	124 \$	23 %

13 › Information sectorielle

La société exerce et gère ses activités en fonction de cinq principaux secteurs d'activité isolables qui reflètent sa structure organisationnelle quant à la prise de décision. La direction exerce son jugement lorsqu'elle regroupe les unités d'exploitation de la société en secteurs opérationnels. Ses produits et services sont offerts aux particuliers, aux entreprises et aux groupes. Ses activités se trouvent principalement au Canada et aux États-Unis. Les produits et services principaux offerts par chaque secteur sont les suivants :

Assurance individuelle – Produits d'assurance vie, d'assurance maladie, d'assurance invalidité et d'assurance hypothécaire;

Gestion de patrimoine individuel – Produits et services individuels en matière de régimes d'épargne, de régimes de retraite et de fonds distincts, en plus de services de courtage en valeurs mobilières, à titre de fiduciaire et dans le domaine des fonds communs;

Assurance collective – Produits d'assurance vie, d'assurance maladie, d'assurance décès et mutilation, d'assurance soins dentaires et d'assurance invalidité de courte et de longue durée pour les régimes d'employés, produits d'assurance crédit, d'assurance et de garanties de remplacement, de garanties prolongées et d'autres produits auxiliaires pour les services aux concessionnaires et produits d'assurance spécialisés pour les marchés spéciaux;

Épargne et retraite collectives – Produits et services en matière de régimes d'épargne, de régimes de retraite et de fonds distincts collectifs;

Affaires américaines – Produits d'assurance divers vendus aux États-Unis tels que des produits d'assurance vie et de garanties prolongées relatifs aux services aux concessionnaires;

Autres – Produits d'assurance auto et habitation, services soutenant les activités qui n'ont pas de lien avec les secteurs principaux, tels que la gestion d'actifs et le financement, le capital de la société de même que certains ajustements relatifs à la consolidation.

La société utilise des hypothèses, des jugements et une méthode d'allocation pour attribuer les frais généraux qui ne sont pas directement attribuables à un secteur d'activité. La répartition des autres activités est principalement effectuée selon une formule basée sur les capitaux propres et est appliquée uniformément à chaque secteur d'activité.

Les autres actifs et les autres passifs, à l'exception principalement des instruments financiers dérivés, sont classés en totalité sous la colonne *Autres* puisqu'ils servent au soutien opérationnel des activités de la société.

Résultats sectoriels

(en millions de dollars)	Trimestre terminé le 30 juin 2022						Total
	Individuel		Collectif			Autres	
	Assurance	Gestion de patrimoine	Assurance	Épargne et retraite	Affaires américaines		
Produits							
Primes nettes	469 \$	1 154 \$	485 \$	689 \$	170 \$	103 \$	3 070 \$
Produits de placement	(3 073)	4	(18)	(233)	(143)	40	(3 423)
Autres produits	32	436	19	29	41	(67)	490
	(2 572)	1 594	486	485	68	76	137
Charges							
Prestations et règlements bruts sur contrats	243	688	336	408	148	26	1 849
Prestations et règlements cédés sur contrats	(80)	—	(19)	(7)	(107)	28	(185)
Transferts nets aux fonds distincts	—	394	—	153	—	—	547
Augmentation (diminution) du passif relatif aux contrats d'assurance	(3 071)	65	(30)	(113)	(201)	6	(3 344)
Augmentation (diminution) du passif relatif aux contrats d'investissement	—	—	(24)	—	—	—	(24)
Diminution (augmentation) de l'actif de réassurance	(37)	—	—	1	64	(6)	22
Commissions, frais généraux et autres charges	292	385	167	37	141	(9)	1 013
Charges financières	1	1	9	—	—	1	12
	(2 652)	1 533	439	479	45	46	(110)
Résultat avant impôts et répartition des autres activités	80	61	47	6	23	30	247
Répartition des autres activités	22	1	1	4	2	(30)	—
Résultat avant impôts	102	62	48	10	25	—	247
Impôts sur le résultat	(2)	2	14	7	5	—	26
Résultat net	104	60	34	3	20	—	221
Résultat net attribué aux contrats avec participation	(9)	—	—	—	—	—	(9)
Résultat net attribué aux actionnaires	113 \$	60 \$	34 \$	3 \$	20 \$	— \$	230 \$

Trimestre terminé le 30 juin 2021

(en millions de dollars)	Individuel		Collectif				Total
	Assurance	Gestion de patrimoine	Assurance	Épargne et retraite	Affaires américaines	Autres	
Produits							
Primes nettes	445 \$	1 266 \$	429 \$	668 \$	156 \$	97 \$	3 061 \$
Produits de placement	1 413	30	56	111	80	37	1 727
Autres produits	33	434	12	27	37	(57)	486
	1 891	1 730	497	806	273	77	5 274
Charges							
Prestations et règlements bruts sur contrats	206	594	299	367	138	13	1 617
Prestations et règlements cédés sur contrats	(71)	—	(13)	(6)	(97)	27	(160)
Transferts nets aux fonds distincts	—	672	—	173	—	—	845
Augmentation (diminution) du passif relatif aux contrats d'assurance	1 441	3	9	235	101	—	1 789
Augmentation (diminution) du passif relatif aux contrats d'investissement	—	—	7	—	—	—	7
Diminution (augmentation) de l'actif de réassurance	(50)	—	—	—	(22)	—	(72)
Commissions, frais généraux et autres charges	252	380	148	32	130	(10)	932
Charges financières	2	1	9	—	—	1	13
	1 780	1 650	459	801	250	31	4 971
Résultat avant impôts et répartition des autres activités	111	80	38	5	23	46	303
Répartition des autres activités	31	5	2	5	3	(46)	—
Résultat avant impôts	142	85	40	10	26	—	303
Impôts sur le résultat	23	23	13	2	6	—	67
Résultat net	119	62	27	8	20	—	236
Résultat net attribué aux contrats avec participation	(1)	—	—	—	—	—	(1)
Résultat net attribué aux actionnaires	120 \$	62 \$	27 \$	8 \$	20 \$	— \$	237 \$

Période de six mois terminée le 30 juin 2022

(en millions de dollars)	Individuel		Collectif				Total
	Assurance	Gestion de patrimoine	Assurance	Épargne et retraite	Affaires américaines	Autres	
Produits							
Primes nettes	945 \$	2 893 \$	938 \$	1 307 \$	338 \$	205 \$	6 626 \$
Produits de placement	(6 503)	(101)	(61)	(549)	(290)	79	(7 425)
Autres produits	61	894	30	57	83	(128)	997
	(5 497)	3 686	907	815	131	156	198
Charges							
Prestations et règlements bruts sur contrats	520	1 403	674	865	300	53	3 815
Prestations et règlements cédés sur contrats	(183)	—	(33)	(13)	(206)	55	(380)
Transferts nets aux fonds distincts	—	1 403	—	383	—	—	1 786
Augmentation (diminution) du passif relatif aux contrats d'assurance	(6 532)	(60)	(92)	(515)	(412)	(2)	(7 613)
Augmentation (diminution) du passif relatif aux contrats d'investissement	—	—	(51)	—	—	—	(51)
Diminution (augmentation) de l'actif de réassurance	(68)	—	1	4	127	2	66
Commissions, frais généraux et autres charges	613	822	330	79	280	(16)	2 108
Charges financières	3	1	17	—	—	2	23
	(5 647)	3 569	846	803	89	94	(246)
Résultat avant impôts et répartition des autres activités	150	117	61	12	42	62	444
Répartition des autres activités	43	4	5	6	4	(62)	—
Résultat avant impôts	193	121	66	18	46	—	444
Impôts sur le résultat	12	17	19	9	6	—	63
Résultat net	181	104	47	9	40	—	381
Résultat net attribué aux contrats avec participation	(9)	—	—	—	—	—	(9)
Résultat net attribué aux actionnaires	190 \$	104 \$	47 \$	9 \$	40 \$	— \$	390 \$

Période de six mois terminée le 30 juin 2021

(en millions de dollars)	Individuel		Collectif				Total
	Assurance	Gestion de patrimoine	Assurance	Épargne et retraite	Affaires américaines	Autres	
Produits							
Primes nettes	864 \$	2 872 \$	828 \$	1 328 \$	301 \$	191 \$	6 384 \$
Produits de placement	(1 643)	(155)	38	(97)	(40)	69	(1 828)
Autres produits	62	848	23	57	70	(107)	953
	(717)	3 565	889	1 288	331	153	5 509
Charges							
Prestations et règlements bruts sur contrats	450	1 221	602	1 655	274	25	4 227
Prestations et règlements cédés sur contrats	(159)	—	(24)	(12)	(190)	54	(331)
Transferts nets aux fonds distincts	—	1 647	—	(391)	—	—	1 256
Augmentation (diminution) du passif relatif aux contrats d'assurance	(1 624)	(226)	(34)	(49)	(99)	1	(2 031)
Augmentation (diminution) du passif relatif aux contrats d'investissement	—	—	(7)	—	—	—	(7)
Diminution (augmentation) de l'actif de réassurance	(73)	—	1	3	52	(1)	(18)
Commissions, frais généraux et autres charges	486	780	283	67	253	(14)	1 855
Charges financières	3	1	17	—	1	4	26
	(917)	3 423	838	1 273	291	69	4 977
Résultat avant impôts et répartition des autres activités	200	142	51	15	40	84	532
Répartition des autres activités	54	13	5	6	6	(84)	—
Résultat avant impôts	254	155	56	21	46	—	532
Impôts sur le résultat	53	40	16	5	10	—	124
Résultat net	201	115	40	16	36	—	408
Résultat net attribué aux contrats avec participation	(6)	—	—	—	—	—	(6)
Résultat net attribué aux actionnaires	207 \$	115 \$	40 \$	16 \$	36 \$	— \$	414 \$

Primes sectorielles

Trimestre terminé le 30 juin 2022

(en millions de dollars)	Individuel		Collectif				Total
	Assurance	Gestion de patrimoine	Assurance	Épargne et retraite	Affaires américaines	Autres	
Primes brutes							
Investies dans le fonds général	584 \$	230 \$	519 \$	223 \$	351 \$	35 \$	1 942 \$
Investies dans les fonds distincts	—	924	—	472	—	—	1 396
	584	1 154	519	695	351	35	3 338
Primes cédées							
Investies dans le fonds général	(115)	—	(34)	(6)	(181)	68	(268)
Primes nettes	469 \$	1 154 \$	485 \$	689 \$	170 \$	103 \$	3 070 \$

(en millions de dollars)	Trimestre terminé le 30 juin 2021						
	Individuel		Collectif				Total
	Assurance	Gestion de patrimoine	Assurance	Épargne et retraite	Affaires américaines	Autres	
Primes brutes							
Investies dans le fonds général	553 \$	220 \$	458 \$	212 \$	310 \$	39 \$	1 792 \$
Investies dans les fonds distincts	—	1 046	—	463	—	—	1 509
	553	1 266	458	675	310	39	3 301
Primes cédées							
Investies dans le fonds général	(108)	—	(29)	(7)	(154)	58	(240)
Primes nettes	445 \$	1 266 \$	429 \$	668 \$	156 \$	97 \$	3 061 \$

(en millions de dollars)	Période de six mois terminée le 30 juin 2022						
	Individuel		Collectif				Total
	Assurance	Gestion de patrimoine	Assurance	Épargne et retraite	Affaires américaines	Autres	
Primes brutes							
Investies dans le fonds général	1 165 \$	469 \$	1 001 \$	269 \$	678 \$	73 \$	3 655 \$
Investies dans les fonds distincts	—	2 424	—	1 051	—	—	3 475
	1 165	2 893	1 001	1 320	678	73	7 130
Primes cédées							
Investies dans le fonds général	(220)	—	(63)	(13)	(340)	132	(504)
Primes nettes	945 \$	2 893 \$	938 \$	1 307 \$	338 \$	205 \$	6 626 \$

(en millions de dollars)	Période de six mois terminée le 30 juin 2021						
	Individuel		Collectif				Total
	Assurance	Gestion de patrimoine	Assurance	Épargne et retraite	Affaires américaines	Autres	
Primes brutes							
Investies dans le fonds général	1 071 \$	449 \$	883 \$	251 \$	595 \$	77 \$	3 326 \$
Investies dans les fonds distincts	—	2 423	—	1 090	—	—	3 513
	1 071	2 872	883	1 341	595	77	6 839
Primes cédées							
Investies dans le fonds général	(207)	—	(55)	(13)	(294)	114	(455)
Primes nettes	864 \$	2 872 \$	828 \$	1 328 \$	301 \$	191 \$	6 384 \$

15 › Avantages postérieurs à l'emploi

La société maintient un régime à prestations définies capitalisé et un certain nombre de régimes non capitalisés qui garantissent le paiement de prestations de retraite et des régimes à cotisations définies.

La société offre aussi des avantages complémentaires à la retraite. Ces avantages se composent de protections d'assurance maladie complémentaire, d'assurance vie et d'assurance soins dentaires. La société offre également des avantages postérieurs à l'emploi, tels que le maintien du salaire en cas d'invalidité de courte durée.

Montants reconnus dans le résultat net et les autres éléments du résultat global

(en millions de dollars)	Trimestres terminés les 30 juin			
	2022		2021	
	Régimes de retraite	Autres régimes	Régimes de retraite	Autres régimes
Coût des services courants	14 \$	— \$	17 \$	— \$
Intérêts nets	1	1	3	1
Frais administratifs	1	—	1	—
Composantes du coût des prestations définies comptabilisées dans le résultat net	16	1	21	1
Réévaluation du passif (de l'actif) net au titre des prestations définies ¹				
Taux de rendement des actifs (à l'exclusion des montants inclus dans les intérêts nets ci-dessus)	178	—	(79)	—
Pertes (gains) actuariels découlant des changements dans les hypothèses financières	(193)	(6)	26	(1)
Pertes (gains) des composantes du coût des prestations définies comptabilisées dans les autres éléments du résultat global	(15)	(6)	(53)	(1)
Total des composantes du coût des prestations définies	1 \$	(5)\$	(32)\$	— \$

¹ Les changements dans les hypothèses financières ainsi que les hypothèses relatives au taux de rendement des actifs, qui représentent des hypothèses relatives au marché, sont révisées trimestriellement. Les autres hypothèses sont révisées annuellement.

(en millions de dollars)	Périodes de six mois terminées les 30 juin			
	2022		2021	
	Régimes de retraite	Autres régimes	Régimes de retraite	Autres régimes
Coût des services courants	29 \$	1 \$	34 \$	1 \$
Intérêts nets	2	1	5	1
Frais administratifs	1	—	1	—
Composantes du coût des prestations définies comptabilisées dans le résultat net	32	2	40	2
Réévaluation du passif (de l'actif) net au titre des prestations définies ¹				
Taux de rendement des actifs (à l'exclusion des montants inclus dans les intérêts nets ci-dessus)	342	—	27	—
Pertes (gains) actuariels découlant des changements dans les hypothèses financières	(453)	(8)	(233)	(3)
Pertes (gains) des composantes du coût des prestations définies comptabilisées dans les autres éléments du résultat global	(111)	(8)	(206)	(3)
Total des composantes du coût des prestations définies	(79)\$	(6)\$	(166)\$	(1)\$

¹ Les changements dans les hypothèses financières ainsi que les hypothèses relatives au taux de rendement des actifs, qui représentent des hypothèses relatives au marché, sont révisées trimestriellement. Les autres hypothèses sont révisées annuellement.

Éléments qui ne seront pas reclassés ultérieurement dans le résultat net

(en millions de dollars)	Trimestres terminés les 30 juin			
	2022		2021	
	Régimes de retraite	Autres régimes	Régimes de retraite	Autres régimes
Pertes (gains) des composantes du coût des prestations définies comptabilisées dans les autres éléments du résultat global				
Réévaluation relative aux avantages postérieurs à l'emploi	(15)\$	(6)\$	(53)\$	(1)\$
Impôts sur la réévaluation relative aux avantages postérieurs à l'emploi	4	1	14	—
Total des autres éléments du résultat global	(11)\$	(5)\$	(39)\$	(1)\$

	Périodes de six mois terminées les 30 juin			
	2022		2021	
(en millions de dollars)	Régimes de retraite	Autres régimes	Régimes de retraite	Autres régimes
Pertes (gains) des composantes du coût des prestations définies comptabilisées dans les autres éléments du résultat global				
Réévaluation relative aux avantages postérieurs à l'emploi	(111)\$	(8)\$	(206)\$	(3)\$
Impôts sur la réévaluation relative aux avantages postérieurs à l'emploi	29	2	54	1
Total des autres éléments du résultat global	(82)\$	(6)\$	(152)\$	(2)\$

16 › Engagements

Engagements de placements

Dans le cours normal des activités de la société, divers engagements contractuels se rapportant à des offres de prêts commerciaux, à des placements privés, à des coentreprises ainsi qu'à des immeubles ne sont pas pris en compte dans les états financiers et pourraient ne pas être exécutés. Au 30 juin 2022, ces engagements s'élèvent à 598 \$ (599 \$ au 31 décembre 2021), dont les décaissements estimatifs seront de 34 \$ (22 \$ au 31 décembre 2021) dans 30 jours, de 214 \$ (166 \$ au 31 décembre 2021) dans 31 à 365 jours et de 350 \$ (411 \$ au 31 décembre 2021) dans plus d'un an.

Lettres de crédit

Dans le cours normal des activités, des banques émettent des lettres de crédit au nom de la société. Au 30 juin 2022, le solde de ces lettres est de 2 \$ (2 \$ au 31 décembre 2021).

Marges de crédit

Au 30 juin 2022, la société disposait de marges de crédit d'exploitation d'un montant de 57 \$ (57 \$ au 31 décembre 2021) qui n'étaient pas utilisées aux 30 juin 2022 et 2021. Les marges de crédit ont pour but de faciliter le financement des activités de la société et de combler ses besoins temporaires en matière de fonds de roulement.

17 › Événement postérieur à la date de clôture

Après la clôture du deuxième trimestre, la société a conclu ou est en voie de conclure de nouvelles ententes de réassurance (aux États-Unis) qui auront une incidence sur ses résultats financiers du troisième trimestre. L'incidence totale qu'auront ces ententes sera évaluée au cours du trimestre et divulguée avec les résultats de la société au 30 septembre 2022.